

INTRODUCTION

Mot du directeur	2
Mot de l'équipe	3
L'Institut du Nouveau Monde	4
Les commanditaires	6
Un événement carboneutre	9

LES ACTIVITÉS

Itinéraire jeune	13
Itinéraire grand public	14
Les activités de jour	15
Grandes conférences	32
Ciné-débats	34
Théâtres-forum	35
Les activités libres	36

LECTURES ET RÉFÉRENCES

39

LES PROJETS

Le Projet citoyen/Rédigez un manifeste	48
Qu'est-ce qu'un manifeste?	52
Quelques manifestes dans l'histoire	54
La face cachée des mots	58
Les Projets spéciaux	61

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Adresses et numéros utiles	65
Plan de l'UQAM	66
Plan du métro	67
Remerciements	68
Notes	71

LE CAHIER DU PARTICIPANT

Directeur général de l'Institut du Nouveau Monde : **Michel Venne**
 Coordonnateur de l'École d'été de l'INM : **Alexandre Meunier**
 Rédactrice en chef : **Miriam Fahmy**
 Recherche et rédaction : **Sophie Breton-Tran** et **Maude Labelle**
 Direction artistique et mise en pages : **Gaétan Venne**
 Caricatures : **Garnotte**

**L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE**

209, rue Sainte-Catherine Est
 C. P. 8888, succ. Centre-ville
 Montréal (Québec) H3C 3P8
 514.934.5999
 www.inm.qc.ca

LIBRES, ÉGAUX ET RESPONSABLES

Nous naissons tous libres et égaux. Mais dès que l'on atteint l'âge de raison, l'on s'aperçoit que certains sont plus égaux que d'autres. Et que la liberté est relative.



Photo : Valérie Sisso

La liberté et l'égalité sont des valeurs qui nous sont chères, mais qui ne sont jamais acquises. Dans certains pays, à cause des guerres, des cataclysmes naturels, de la pauvreté et, surtout, de la cupidité des hommes, ces valeurs n'existent pas autrement que sur papier. Chez nous, liberté et égalité sont sans cesse menacées par des forces similaires, heureusement contraintes par la loi et la démocratie. Fondamentalement, c'est pour ces principes que l'on s'engage, comme citoyen ou citoyenne. Accroître la liberté. Réduire les inégalités. Nous aspirons à être libres et égaux. Nous y arriverons si nous agissons de manière responsable. Si nous prenons conscience, comme citoyens, de notre appartenance à une société, à une nation, à une communauté dans laquelle chacun joue des rôles et assume des responsabilités de divers ordres : je suis responsable de ma propre vie, responsable de ceux que j'aime, responsable de l'impact de mes gestes ou de mes négligences sur la vie de mes concitoyens.

Cette responsabilité s'exerce donc dans mes choix individuels et mes comportements à l'égard des autres. Mais les gestes individuels ne suffisent jamais. Un citoyen doit apprendre à agir en commun avec d'autres, à petite comme à grande échelle.

La liberté n'est jamais absolue. Des lois et des règlements sont nécessaires qui, tout en brimant la liberté de quelques-uns, protègent la liberté de tous les autres. Interdire la pollution ou le port d'armes à feu pour protéger la santé et la sécurité de tous. Pour assurer l'égalité, il faut des mécanismes de redistribution de la richesse qui, par ailleurs, ne brisent pas l'esprit d'initiative. Ces lois et ces mécanismes ne peuvent qu'être décidés en commun, dans la démocratie.

Voilà ce à quoi nous allons nous exercer, durant cette troisième édition de l'École d'été de l'INM : apprendre à agir comme des citoyens libres, égaux et responsables.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Venne', written in a cursive style.

Michel Venne

Directeur général, Institut du Nouveau Monde

DÉBUT GLOBAL, MANIFESTEZ VOTRE ENGAGEMENT !

La troisième édition de l'École d'été de l'INM est commencée ! À voir votre enthousiasme et votre nombre sans cesse grandissants, il semblerait que nous n'étions pas les seuls à attendre ce moment avec fébrilité.



Montage photo : Jean-François Méthé

L'équipe d'organisation de l'École d'été 2006. En partant du haut à gauche : Catherine Foisy, Gaétan Venne, Alexandre Meunier, Maude Labelle, Rajae Nuiji, Michel Venne, Jean-François Méthé, Sophie Breton-Tran, Audrey McKinnon, Sophie Gélinas (en haut), Ana Gray Richardson-Bachand, Roch Bilodeau et Miriam Fahmy

Nous avons concocté pour vous un programme d'activités qui met le bien commun à l'honneur et dans lequel vous ne manquerez pas de retrouver les sujets qui vous intéressent. Vous voici en face de soixante-dix activités et autant de sujets, de plus d'une centaine de conférenciers et autant de points de vue. Vous apprendrez et partagerez vos idées avec des centaines de personnes préoccupées par les grands débats qui animent notre société et le monde, vous y affinerez votre goût pour l'engagement.

Cette édition revêt un caractère spécial parce qu'elle amorce un cycle de trois ans qui conduit à 2008, année où l'École d'été aura lieu à Québec dans le cadre des célébrations entourant le 400^e anniversaire de la ville. Le manifeste que la plupart d'entre vous rédigerez dans le cadre du Projet citoyen sera le point de départ d'une démarche démocratique qui culminera cette année-là avec l'adoption d'une grande déclaration des jeunes, destinée à faire le tour du monde.

Considérez votre présence à l'édition 2006 de l'École d'été comme le commencement d'un grand périple s'étalant sur trois ans, un Début global. Au cours de celui-ci, vous empruntez différents itinéraires et mettez à profit les rencontres que vous ne manquerez pas de faire entre les cultures et les générations, au cœur des régions du Québec et du monde.

Au cours de votre passage à l'École d'été 2006, vous croiserez sans doute des dizaines de bénévoles et les membres de l'équipe d'organisation. L'événement est cher à leurs yeux, vous le remarquerez à leur souci de vous offrir l'expérience la plus stimulante possible. Votre sourire sera leur plus beau merci !

Avant de vous laisser plonger dans votre itinéraire d'activités, permettez-nous de vous remercier chaleureusement de votre présence, que nous espérons enrichissante en tous points !

Au nom de toute l'équipe, bonne École d'été 2006.

Alexandre Meunier
Coordonnateur de l'École d'été



INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE

Une nouvelle BOÎTE À IDÉES

L'INM EST UN INSTITUT INDÉPENDANT, non partisan, voué au renouvellement des idées, à l'animation des débats publics et à l'éducation civique au Québec.

L'INM ŒUVRE DANS UNE PERSPECTIVE DE JUSTICE SOCIALE, de respect des valeurs démocratiques, et dans un esprit d'ouverture et d'innovation.

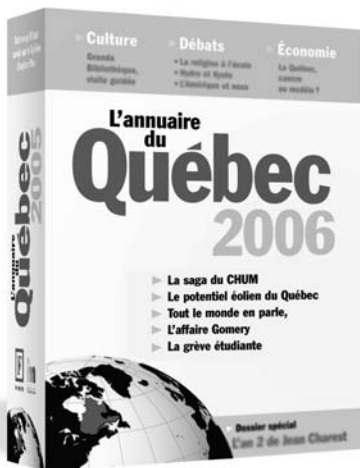
RETROUVER LE GOÛT DE L'AVENIR, relancer l'imaginaire, aider les décideurs à décider mieux, dessiner les contours du Québec dans lequel nous voulons vivre demain, déterminer ce qui doit être fait pour répondre aux aspirations d'une société progressiste, juste, démocratique et pluraliste : voilà l'essentiel de la mission de l'Institut du Nouveau Monde.

Incorporé le 20 janvier 2003, l'INM a été lancé publiquement le 22 avril 2004 en présence de 300 citoyens et citoyennes à l'hôtel de ville de Montréal.

LA PAROLE AUX CITOYENS

PAR SES ACTIONS, l'INM encourage la participation des citoyens, contribue au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques. L'avenir du Québec dépend certes d'une économie de marché dynamique et d'un État transparent, mais aussi d'une société civile forte, bien informée, rompue aux règles de la délibération, apte à participer aux décisions et à produire de l'innovation.

Après à peine un an d'existence, **L'INM A REÇU LE PRIX CLAIRE-BONENFANT 2005**. Il s'agit du Prix de la citoyenneté remis par le gouvernement du Québec pour les valeurs démocratiques et l'éducation civique.



L'ANNUAIRE DU QUÉBEC et ses suppléments

L'INM PUBLIE CHAQUE ANNÉE L'ANNUAIRE DU QUÉBEC, un ouvrage de référence, publié aux Éditions Fides. Cet ouvrage, accessible au grand public, est constitué de textes inédits produits par les meilleurs experts du Québec dans leur domaine : études originales, synthèses ou revues de littérature, données statistiques sur toutes les dimensions du Québec contemporain, analyses de grands phénomènes sociaux. *L'Annuaire du Québec* est utilisé notamment au cégep et à l'université comme outil de référence.

L'INM a lancé une nouvelle collection d'ouvrages thématiques grand public : les **SUPPLÉMENTS DE L'ANNUAIRE DU QUÉBEC**. Le premier numéro portait sur la santé et regroupait les résultats du premier Rendez-vous stratégique sur la santé : *100 idées citoyennes pour un Québec en santé*.

Le deuxième numéro fait état des nouvelles formes d'engagement des jeunes Québécois, offre une réflexion sur le mouvement de grève étudiante de l'hiver 2005 et raconte l'expérience de la première École d'été de l'INM. Il comporte aussi des extraits des conférences de Jacques Attali, Riccardo Petrella, Roméo Dallaire, Michaëlle Jean, etc.



UNE ÉCOLE D'ÉTÉ POUR CHANGER LE MONDE



UNE ÉCOLE DE CITOYENNETÉ AUX AIRS DE FESTIVAL

L'École d'été de l'INM est une école de citoyenneté aux airs de festival. Réservée aux jeunes de 15 à 30 ans depuis la première édition, en 2004, l'École d'été comprend un volet intergénérationnel à compter de 2005. Chaque édition comporte une centaine d'activités. Depuis sa création, l'École d'été a reçu Riccardo Petrella, Michaëlle Jean, Ralph Nader, Jacques Attali, Françoise David, Roméo Dallaire, Lise Bissonnette, John Ralston Saul, Gérard Bouchard, Claude Béchar, Marie-France Bazzo, Bernard Landry, Jack Layton, et plus d'une centaine de conférenciers par année. En 2004, les 400 participants ont formulé 50 propositions pour le Québec de demain. En 2005, les 600 participants ont proposé 38 projets pour changer le monde.

A GO, ON CHANGE LE MONDE!

Après l'expérience de l'École d'été 2005, l'INM a décidé de continuer à valoriser, à soutenir et à promouvoir la réalisation concrète de projets pour changer le monde par la création, à l'automne 2006, du programme *À go, on change le monde!* pour l'entrepreneuriat social des jeunes. Ce programme permettra d'inciter des jeunes de 18 à 35 ans à réaliser des projets de développement local et d'innovation sociale. Il offrira des conseils, des ateliers de formation, un espace sur Internet, l'accès à certaines ressources et, avec l'appui de partenaires financiers, des bourses.

JEUNES, SCIENCE ET DÉMOCRATIE

L'INM propose à des jeunes la participation à des activités de délibération sur les impacts sociaux du progrès scientifique. Un jury de citoyens a produit un rapport sur les études cliniques. Une conférence citoyenne s'est prononcée sur les applications de la biométrie (notamment à des fins d'identité). D'autres activités seront proposées dans l'année qui vient. Le rapport de la conférence citoyenne sur la biométrie sera lancé publiquement pendant l'École d'été 2006 de l'INM, au Café citoyen, le jeudi 17 août, à 18 h 30.



LES CINÉ-DÉBATS DE L'INM

Depuis 2004, l'INM présente, en collaboration avec l'Office national du film du Canada, des ciné-débats au cinéma ONF, rue Saint-Denis à Montréal. Le film est présenté en présence du réalisateur et la projection est suivie d'un échange avec le public. À surveiller cet automne : *Bonne chance!* de Marie-Geneviève Chabot, sur les aventures de la troupe d'art humanitaire Capoté Circus (27 septembre, 19 h) ; *Qui a tiré sur mon frère?* de German Gutiérrez, sur l'interventionnisme états-unien en Amérique du Sud (25 octobre, 19 h).

DEVENEZ MEMBRE!

- ... Pour contribuer à l'émergence des idées nouvelles pour le Québec
- ... Pour participer aux débats sur l'avenir de notre société
- ... Pour recevoir une information fiable sur les grands enjeux de notre temps
- ... Pour faire partie d'un vaste réseau de citoyens et de citoyennes

www.inm.qc.ca

COMMANDITAIRES

début global

Secrétariat
à la jeunesse

Québec



Fondation
RONA



Desjardins



COMITÉ QUÉBEC-ISRAËL
QUEBEC-ISRAEL COMMITTEE



Office
Franco-Québécois
pour la
Jeunesse



Agence Québec
Wallonie Bruxelles
pour la jeunesse

Office
Québec-Amériques
pour la jeunesse

Québec



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

LE DEVOIR



UQÀM



Forum jeunesse
de l'île de
Montréal
Un espace de concertation et d'action pour la jeunesse



Table de concertation
des Forums Jeunesse
régionaux du Québec

equita



Radio-Canada

101.5 Radio-Montréal

L'alternative urbaine
104.0
CHOO .fm
www.chooq.fm

PAROLE
CITOYENNE
http://CITOYEN.BNF.CA

Programme d'études sur le Québec de l'Université McGill (PEQ)
Centre d'études et de recherches internationales de l'Université
de Montréal (CÉRIUM)
Macumba international
Commission scolaire de Montréal
Conseil permanent de la jeunesse
Syndicat canadien de la fonction publique

Fonds de résistance syndicale CSQ
Syndicat des Métallurgistes
Coop-UQAM
Bell mobilité
Café Rico
Uniféra et leur programme Planetair

L'INM remercie également ses bailleurs de fonds principaux

Prévention
Fondation Lucie
et André Chagnon

THE J.W. McCONNELL
FAMILY FOUNDATION

LA FONDATION DE LA
FAMILLE J.W. McCONNELL

Parrains de groupe



Contribution financière

Agnès Maltais, députée de Taschereau
 Alexandre Boudreau, député de Berthier
 Bernard Bigras, député de Rosemont-La-Petite-Patrie,
 2105, rue Beaubien Est, Montréal (Québec) H2G 1M5
 Cécile Vermette, députée de Marie-Victorin
 Diane Lemieux, députée de Bourget
 Elsie Lefebvre, députée de Laurier-Dorion
 Fatima Houda-Pépin, députée de La Pinière
 Francine Gaudet, députée de Maskinongé
 François Legault, député de Rousseau
 Guy Lelièvre, député de Gaspé
 Henri-François Gauthier, Ministre des Services
 gouvernementaux et député de Verdun
 Jean-Pierre Charbonneau, député de Borduas
 Jonathan Valois, député de Joliette
 Line Beauchamp, Ministre de la Culture et des
 Communications, ministre responsable de la région de
 Montréal et députée de Bourassa-Sauvé
 Louise Harel, députée de Hochelaga-Maisonneuve
 Lucie Papineau, députée de Prévost
 Mario Dumont, député de Rivière-du-Loup
 Noëlla Champagne, députée de Champlain
 Richard Legendre, député de Blainville
 Rita Dionne-Marsolais, députée de Rosemont
 Stéphan Tremblay, député de Lac-St-Jean
 Sylvain Pagé, député de Labelle

Parrains individuels

Alban D'Amour, Président et Chef de direction du
 Mouvement Desjardins
 Caisse Desjardins de Saint-Félicien-La Doré
 Caisse Desjardins du Grand-Coteau
 Caisse Desjardins Mont-Rose-Saint-Michel
 Caisse populaire Desjardins du Royaume de l'érable
 Caisse populaire Desjardins Vallée de la Kiamika
 Carrefour jeunesse-emploi Côte-des-Neiges
 Carrefour jeunesse-emploi de Francheville
 Carrefour jeunesse-emploi de Mékinac
 Collège Édouard-Montpetit
 Confédération des syndicats nationaux
 COOPSCO
 Fédération étudiante collégiale du Québec
 Forces Avenir
 Forum jeunesse Chaudière-Appalaches
 Forum jeunesse de la Côte-Nord
 Forum jeunesse de la région de Québec
 Forum jeunesse du Centre-du-Québec
 Forum jeunesse Estrie
 Jeun'Avis
 Paroisse Sainte-Marie-du-Lac
 Table de concertation des forums jeunesse régionaux
 du Québec
 Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et
 du commerce LOCAL 502

L'École d'été 2006, un événement carboneutre !

En appliquant des méthodes de calculs internationalement reconnues, les émissions de gaz à effet de serre (GES) engendrées par l'édition 2006 de l'École d'été seront calculées par Planetair afin d'en faire un événement carboneutre.

Cela implique de connaître avec le plus d'exactitude possible le mode de transport que vous utilisez, la quantité et le type de déchets produits par l'événement lui-même et l'hébergement. Les participants devront donc remplir un formulaire afin de permettre aux organisateurs de collecter cette information.

Les fonds investis par l'Institut du Nouveau Monde seront placés dans des projets d'énergie renouvelable dans les pays en développement.

Les projets sélectionnés par Planetair se conforment aux meilleures pratiques applicables au niveau international. Ils sont sélectionnés en fonction de critères rigoureux qui permettent d'assurer leur pertinence, la transparence des transactions et la validité des calculs. De plus, Planetair favorise les projets qui sont certifiés par la norme internationale *Gold Standard*.

Le formulaire que vous aurez à remplir sur leur mode de transport inclura une section décrivant brièvement trois projets. Ils seront alors invités à choisir celui dans lequel l'Institut du Nouveau Monde investira.



La mission de Planetair est de catalyser un changement de comportement en vue d'améliorer le bilan climatique des citoyen(ne)s, entreprises et institutions.

Les changements climatiques, c'est grave ?

Les nombreuses études scientifiques ont démontré la contribution de l'activité humaine aux phénomènes des changements climatiques, notamment à l'accélération du réchauffement planétaire par la production de gaz à effet de serre (GES). Selon les experts, il est urgent d'entreprendre dès maintenant des actions influençant à la baisse le niveau des GES présents dans l'atmosphère. Si nous dépassons un certain seuil de concentration, il deviendra difficile, voire impossible, d'empêcher le réchauffement planétaire.

En effet, d'après le dernier rapport du *Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat* (GIEC), publié en 2001, la température moyenne à la surface de la Terre pourrait encore augmenter de 1,4 à 5,8 °C d'ici 2100. Il s'agit donc d'un réchauffement majeur si on le compare aux changements climatiques qui ont affecté la Terre jusqu'à maintenant. Les conséquences d'un tel réchauffement seront importantes. Déjà, les coûts associés aux catastrophes naturelles dans le monde ont excédé 185 milliards de dollars US pour l'année 2005 seulement.

L'objectif de Planetair

L'objectif du programme Planetair est de sensibiliser les citoyens, les entreprises et les institutions aux impacts de leurs activités sur les changements climatiques et de leur offrir des options pour réduire ou compenser leurs émissions de GES.

Planetair prône d'une part l'utilisation efficace des ressources énergétiques et une consommation responsable afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre. D'autre part, Planetair vise à développer et à financer un portefeuille de projets de compensation des émissions de GES, alliant ainsi les objectifs sociaux aux objectifs environnementaux par le biais d'un mécanisme économique.

Le site Internet de Planetair (www.planetair.ca) est actuellement en développement. Il offrira de l'information générale sur les moyens de réduire les émissions de GES et sur leur compensation. Bientôt, le site comprendra également un volet transactionnel. Il offrira des outils de calcul des émissions ainsi qu'une interface permettant de financer des initiatives de compensation.

Pourquoi compenser les émissions de GES ?

Il existe deux manières d'agir concrètement pour lutter contre les changements climatiques : la réduction des émissions à la source et leur compensation.

Les actions visant la réduction des émissions sont primordiales. Des changements de comportement citoyen, corporatif et institutionnel sont nécessaires afin de réduire l'impact des activités humaines sur les changements climatiques.

Cependant, les mesures de réduction des émissions ne sont pas suffisantes pour enrayer rapidement le processus de réchauffement enclenché, car les changements de comportement prennent du temps et, par ailleurs, nous ne pouvons attendre l'avancée des technologies pour réduire considérablement nos émissions.

Les mesures de compensation volontaires des émissions de GES sont donc nécessaires pour rapidement inverser la tendance des changements climatiques.

La compensation, c'est le processus par lequel un individu, une compagnie ou une institution contribue financièrement à des initiatives de réduction d'émissions de gaz à effet de serre équivalentes aux émissions générées par ses activités. Ceci à pour effet de neutraliser ses émissions.

Ainsi, en compensant vos émissions, vous soutenez des projets de réduction d'émissions, soit d'activités existantes ou d'activités nouvelles qui n'auraient pas été aussi propres sans cet investissement. Par exemple, il peut s'agir de la valorisation des émissions de méthane d'un lieu d'enfouissement pour la création d'énergie électrique, ou bien la construction d'un parc d'éoliennes au lieu d'une usine au charbon. Dans les pays en développement, Planetair favorise la mise en œuvre de projets que s'approprient les communautés locales dans une optique de développement durable.

Compenser ne constitue pas donc un droit de polluer. C'est plutôt une stratégie essentielle et complémentaire aux efforts de réduction des émissions de GES.

début global

LES ACTIVITÉS



	Mercredi 16 août	Jeudi 17 août	Vendredi 18 août	Samedi 19 août	Dimanche 20 août	
7 h 30			Déjeuner rencontre			
8 h						
8 h 30						
9 h		Séminaires ou ateliers au choix	Séminaires ou ateliers au choix	Forums intergénérationnels au choix	Assemblées délibérantes	
9 h 30						
10 h						Repas et Projet citoyen
10 h 30						
11 h						
11 h 30						
12 h		Repas et Projet citoyen	Repas et Projet citoyen	Conférences au choix	Repas	
12 h 30						
13 h						
13 h 30					Assemblée citoyenne	
14 h						
14 h 30						
15 h		Conférences au choix	Conférences au choix			
15 h 30						
16 h						
ÉVÉNEMENT D'OUVERTURE à l'UQÀM Mercredi 16 août, de 19 h à 21 h	Carrefour de l'engagement - Prends ta place! <i>En collaboration avec le FJIM et la TCFJRQ</i> Jeudi, vendredi et samedi, de 16 h 30 à 20 h Lancement de la « Campagne nationale sur l'implication des jeunes », jeudi 17 h à 19 h					
	Café citoyen Jeudi, de 18 h 30 à 19 h 30, vendredi et samedi, de 17 h à 18 h et de 18 h 30 à 19 h 30					
	Ciné-débats <i>En collaboration avec le Cinéma ONF</i> Jeudi et vendredi, 19 h à 21 h Samedi, 16 h 30 à 18 h 30 et 19 h à 21 h					
	Théâtre-forum <i>En collaboration avec Mise au jeu</i> Adotopia, vendredi 19 h à 20 h 30 Des droits en bon état, samedi 19 h à 20 h 30					
	Grandes conférences Juge Andrée Ruffo, 20 h à 21 h 30 Ilan Greilsammer et Khalil Shikaki, 20 h à 21 h 30		Grande conférence Axel Kahn, 20 h à 21 h 30		Soirée festive	

	Mercredi 16 août	Jeudi 17 août	Vendredi 18 août	Samedi 19 août	Dimanche 20 août
7 h 30					
8 h					
8 h 30					
9 h				Forums intergénérationnels au choix	Assemblées délibérantes
9 h 30					
10 h				Repas et ateliers au choix	Repas
10 h 30					
11 h				Conférences au choix	Assemblée citoyenne
11 h 30					
12 h					
12 h 30					
13 h					
13 h 30					
14 h					
14 h 30					
15 h					
15 h 30					
16 h					
ÉVÉNEMENT D'OUVERTURE à l'UQÀM Mercredi 16 août, de 19 h à 21 h	Carrefour de l'engagement - Prends ta place! <i>En collaboration avec le FJIM et la TCFJRQ</i> Jeudi, vendredi et samedi, de 16 h 30 à 20 h Lancement de la « Campagne nationale sur l'implication des jeunes », jeudi 17 h à 19 h				
	Café citoyen Jeudi, de 18 h 30 à 19 h 30, vendredi et samedi, de 17 h à 18 h et de 18 h 30 à 19 h 30				
	Ciné-débats <i>En collaboration avec le Cinéma ONF</i> Jeudi et vendredi, 19 h à 21 h Samedi, 16 h 30 à 18 h 30 et 19 h à 21 h				
	Théâtre-forum <i>En collaboration avec Mise au jeu</i> Adotopia, vendredi 19 h à 20 h 30 Des droits en bon état, samedi 19 h à 20 h 30				
	Grandes conférences Juge Andrée Ruffo, 20 h à 21 h 30 Ilan Greilsammer et Khalil Shikaki, 20 h à 21 h 30		Grande conférence Axel Kahn, 20 h à 21 h 30		Soirée festive

ATELIERS • 9 h à 12 h

Les ateliers du jeudi sont destinés uniquement aux participants de l'itinéraire jeune.

A171 - Concrétiser mon projet : les formes d'organisation d'entreprise

Jeudi 17 août, 9 h à 12 h

Comment concilier les besoins de votre projet et les aspects organisationnels de sa mise sur pied ? Quelle forme d'entreprise convient le mieux à votre projet ? Quelles sont les implications juridiques, administratives et financières des différentes possibilités qui s'offrent à vous ? À travers l'association coopérative, l'entreprise à capital et l'entreprise d'économie sociale, découvrez mille et un tremplins pour vos réalisations.

Introduction : Marie-Hélène Méthé, Chantier de l'économie sociale

La coopérative de travail : Isabel Faubert-Mailloux, Regroupement québécois pour la coopérative de travail

A172 - Environnement : verdir la citoyenneté

Jeudi 17 août, 9 h à 12 h

Verdir la citoyenneté, c'est possible ! Au quotidien ou à travers des projets concrets, il existe une multitude de manières de protéger la planète. En effet, nous oublions trop souvent que l'écocitoyenneté s'exerce à la maison comme au travail. Du toit vert au projet vert en passant par le sac vert, il n'en tient qu'à vous de décider.

Introduction : Carl Bernier-Genest, Équiterre

Des jardins sur les toits : Owen Rose, Centre d'écologie urbaine

Une seconde vie pour les rebus : Denise Auger, Recyc-Québec

Projet vert - intégrer le développement durable dans ses choix : Thomas Lemaigre, Alter

A173 - Emploi : choisir sa vie

Jeudi 17 août, 9 h à 12 h

Le monde du travail est appelé à subir de nombreux changements. Pourtant, tout n'est pas que difficultés ou bouleversements, des carrières inspirantes et engagées existent. La prolifération des technologies, l'intérêt renouvelé pour l'économie sociale et une conscience environnementale grandissante ouvrent désormais la voie à des professions différentes.

Introduction : Rabat Arash, Centre d'étude sur l'emploi et la technologie

Les carrières de l'environnement : Véronique Blosseville, Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement

Les carrières de l'économie sociale et de l'action communautaire : Philippe Baudoin, Comité sectoriel sur l'économie sociale et l'action communautaire

Les carrières des technologies de l'information et des communications : Mario Jodoin, Services Canada

A174 - L'investissement responsable

Jeudi 17 août, 9 h à 12 h

L'investissement socialement responsable consiste à concilier ses placements et ses valeurs. Il englobe l'ensemble des processus de prise de décisions financières qui font partie d'une gestion prudente des placements, mais il inclut aussi la sélection et la gestion des investissements en fonction de préoccupations éthiques, morales, sociales ou environnementales. Il s'applique aussi bien au soutien des projets de la communauté qu'aux portefeuilles d'investissement dans les entreprises de grande taille, et constitue une action concrète d'engagement.

Pierre Payeur, Fonds de placement Fiera Capital,

Pauline D'Amboise, Mouvement Desjardins, Fédération des caisses Desjardins

et Hélène Gagné, Fonds de placement et services fiduciaires, Fédération des caisses Desjardins

A175 - Wapikoni : l'art vidéaste au service de l'intégration

Jeudi 17 août, 9 h à 12 h

Créé par la documentariste Manon Barbeau, le Wapikoni mobile est un studio ambulant de création vidéo et musicale destiné aux jeunes des communautés autochtones. Ce studio mobile a visité cette année plusieurs communautés algonquines et atikamekw, et pour la première fois la communauté innue de Masteuiatsh. Les cinéastes-formateurs qui composent son équipage ont permis à des jeunes créa-

teurs autochtones de témoigner de leur réalité en réalisant des documentaires touchants et des clips enlevants d'une qualité exceptionnelle. Venez rencontrer la cinéaste et conceptrice du projet et découvrir une sélection des oeuvres du Wapikoni mobile. Découvertes passionnantes et discussions animées sont assurées !

Manon Barbeau, Wapikoni

SÉMINAIRES • 9 h à 12 h

Les séminaires sont réservés aux participants de l'itinéraire jeune.

S171 - Comment réduire la pauvreté au Québec ?

Jeudi 17 août, 9 h à 12 h

Selon Statistique Canada, 20,6% de la population québécoise vivait avec des revenus inférieurs au seuil de faible revenu en 1996. À l'époque, les acteurs de la société se sont interrogés sur cette donnée accablante et ont cherché à poser des actions qui réduiraient l'ampleur du problème. Les statistiques nous révèlent qu'en moins de dix ans, le sort des personnes pauvres du Québec s'est amélioré de façon substantielle : dès 2004, le taux de faible revenu était en nette régression (15,5%). Le nombre de foyers ayant recours à l'assistance sociale a aussi diminué. Malgré tout, bien que la situation économique globale se soit améliorée, la pauvreté reste toujours présente dans notre société. Qui touche-t-elle? Pourquoi la situation de certaines personnes ne semble pas s'améliorer? Comment peut-on contribuer à améliorer la qualité de vie des personnes « structurellement » pauvres au Québec?

Alors que certains privilégient une approche néolibérale par la création d'emplois et l'insertion dans le milieu du travail, d'autres préconisent un revenu minimum garanti par l'État ou préfèrent une approche communautaire par l'aide directe. Selon vous, que faut-il faire pour lutter contre la pauvreté au Québec? Qui doit s'en charger?

Avec :

Daniel Germain, président fondateur du Club des petits déjeuners

Paul Mkdissi, professeur au Département d'économique de l'Université de Sherbrooke

Jacqueline Montpetit, mairesse de l'arrondissement du Sud-Ouest de la Ville de Montréal

Alain Noël, professeur de science politique à l'Université de Montréal

S172 - Syndicalisme : tous les moyens de pression sont-ils bons ?

Jeudi 17 août, 9 h à 12 h

Le Québec est l'endroit où l'on est traditionnellement le plus syndiqué au Canada : en 2004, 40% des travailleurs québécois étaient syndiqués. Il n'empêche que les moyens de pression employés par les syndicats suscitent parfois la grogne de la population. Lorsque ces moyens nuisent au bon fonctionnement de la société civile, les dirigeants syndicaux ne reçoivent pas l'appui de tous les citoyens. La plupart s'entendent pourtant pour dire que les stratégies de revendication adoptées doivent nécessairement avoir pour but de forcer l'écoute de nos dirigeants.

Lorsque le contexte est peu propice à la négociation, quels sont les meilleurs moyens pour les syndicats de défendre les droits des travailleurs? Comment obtenir des gains sans mettre en péril la paix sociale? Comment, dans un processus de revendication, ne pas s'aliéner une part importante de la population? Les syndicats sont-ils devenus trop puissants? Le syndicalisme, historiquement fort important dans la construction de notre société, doit-il être repensé?

Avec :

Jean Lapierre, président du Syndicat des cols bleus de Montréal de 1985 à 2003.

Gérald Larose, ancien président de la CSN (Confédération des syndicats nationaux) et professeur invité à l'École de travail social de l'UQAM.

S173 - Développement technologique et mondialisation : quels sont les impacts socioculturels et les responsabilités de chacun ?

Jeudi 17 août, 9 h à 12 h

En partenariat avec Macumba et Extremis.

De Bhopal à Exxon Valdez en passant par Tchernobyl, les récentes catastrophes technologiques posent des questions fondamentales à nos sociétés industrielles sur des enjeux sociaux, environnementaux et éthiques. En plus d'assister à la prolifération des industries chimiques ou des centrales nucléaires sur notre propre sol, nous allons construire ailleurs, là où les normes environnementales sont moins exigeantes. Dans

bien des cas, ces entreprises n'ont pour but que de combler nos propres besoins. Aujourd'hui, et pour l'avenir de la planète, nous devons nous poser des questions face au développement technologique. Quels en sont les impacts sociaux et environnementaux? Quelle est la responsabilité des entreprises, des gouvernements, des médias et des citoyens? Comment s'insère la question du développement technologique dans un contexte de mondialisation ou de relations Nord-Sud?

À partir du documentaire *Ceux qui n'en meurent pas laissent toute espérance*, les participants devront aborder trois dimensions du développement technologique et débattre des positions à adopter afin de favoriser un développement équitable pour tous, ici comme ailleurs.

Afin que les étudiants se familiarisent avec la problématique du séminaire, ils doivent se procurer et lire la documentation sur le site Web : www.extremis.tv. Les trois études de cas (Bhopal, Tchernobyl et Exxon-Valdez) se retrouvent sur le site.

Avec :

Sylvie Loslier, Macumba international

Robert Cornellier, Macumba international

S174 - Altermondialistes, où en sommes-nous ?

Jeudi 17 août, 9 h à 12 h

L'altermondialisme serait-il le nouveau vecteur contestataire du XXI^e siècle? Situait son discours et ses actions à l'extérieur des cadres traditionnels de protestation, le mouvement altermondialiste interpelle et chamboule l'action militante contemporaine. Au Québec, un bon nombre de jeunes se sentent effectivement concernés par les questions relatives aux différents aspects du développement (l'environnement, l'agriculture, le maintien de la paix, les droits de l'homme, etc.) et se mobilisent depuis la fin des années 1990 autour de ces causes spécifiques. Près de trente ans après la naissance du mouvement altermondialiste, on remarque une évolution de son champ d'action, mais aussi des dissensions internes. À l'heure de l'institutionnalisation des Forums sociaux mondiaux (FSM) et des espaces de dialogue en partie retrouvés, nous proposons de tracer un bilan du mouvement altermondialiste québécois.

L'altermondialisme a-t-il atteint un niveau de crédibilité acceptable dans l'opinion publique pour être pleinement efficace? De quels gains peut-il être le plus fier? Comment a-t-il procédé pour les atteindre? Quels sont les nouveaux défis que devra affronter le mouvement altermondialiste? De quelle façon doit-il désormais articuler son discours?

Avec :

Dorval Brunelle, professeur au Département de sociologie de l'UQAM et, depuis 2004, directeur de l'Observatoire des Amériques rattaché au CÉRIUM

Pierre Beaudet, sociologue, militant de la solidarité internationale et de l'altermondialisme depuis 30 ans

Diane Matte, coordonnatrice de l'organisme Marche mondiale des femmes et militante féministe de longue date

S175 - Comment garder les jeunes en région ?

Jeudi 17 août, 9 h à 12 h

L'exode des jeunes Québécois se confirme depuis plusieurs décennies et, selon une étude récente du Conseil permanent de la jeunesse, il constitue une cause importante du déclin des régions. Les jeunes les plus scolarisés et ceux qui veulent le devenir sont enclins à s'exiler à cause de la centralisation de la formation dans les grands centres urbains. Cette situation est inquiétante pour l'avenir de nos régions : il est prouvé que les jeunes qui quittent les régions n'y reviennent pas, en raison des faibles possibilités d'emplois. Mais est-ce la seule raison de l'exode des jeunes? Selon certains, la volonté d'améliorer sa qualité de vie motive souvent la décision de quitter sa région natale. De plus, près de 65 % des jeunes qui ont quitté leur région d'origine y retournent éventuellement, ce qui nuance le discours alarmiste tenu par plusieurs.

Au-delà des statistiques, l'exode des jeunes est bien réel. Menace-t-il le développement, voire le maintien de la qualité de vie dans les régions? Que pouvons-nous faire pour contrer la force du phénomène d'exode? Que manque-t-il au paysage régional? Outre les programmes de formation, quels éléments du mode de vie attirent les jeunes dans les grandes villes? Pouvons-nous repenser la structure des régions (configurations spatiales, économiques et sociales)? Est-il possible d'aménager de nouveaux espaces socioculturels et sportifs répondant mieux aux besoins des jeunes adultes dans les régions?

Avec :

Patrice Leblanc, sociologue et professeur au Département des sciences du développement humain et social de l'UQAT

Marie-Ève Proulx, conseillère à la Direction des études et de la recherche du réseau de l'Université du Québec

Gino Reeves, directeur de Place aux jeunes, un organisme qui encourage l'intégration professionnelle et l'engagement social des jeunes en région

S177 - Le système de santé au Québec: chacun pour soi ou tous pour un?

Jeudi 17 août, 9 h à 12 h

En partenariat avec le Programme d'études sur le Québec (PÉQ) de l'Université McGill.

En juin 2005, avec l'arrêt Chaoulli, la Cour suprême du Canada invalidait, au nom de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, deux dispositions qui interdisaient l'achat d'une assurance privée pour les services médicaux et hospitaliers essentiels. En permettant aux Québécois de contracter une assurance privée pour des soins jusqu'ici couverts par les régimes publics d'assurance, la Cour suprême réactualisait le débat sur le rôle de l'État québécois dans la santé. Considérant que les projections budgétaires prévoient qu'en 2015, près de la moitié des dépenses gouvernementales auront trait à la santé, quels sont les moyens et les mécanismes dont dispose l'État pour préserver le RPUS? Quelles sont les responsabilités qui incombent au milieu de la santé et celles qui sont attribuables aux usagers? Comment le Québec peut-il tirer une leçon de l'expérience américaine pour éviter une hausse des iniquités sociales en santé?

Avec:

Marie-Claude Prémont, juriste et vice-doyenne aux études supérieures, Université McGill**Amélie Quesnel-Vallée**, Département de sociologie et Faculté de médecine, Université McGill**CONFÉRENCES • 15 h à 16 h 30***Les conférences du jeudi sont ouvertes uniquement aux participants de l'itinéraire jeune.***C171 - Geneviève Boutin • Œuvrer à l'autre bout du monde**

Jeudi 17 août, 15 h à 16 h 30

Face à l'exclusion et aux inégalités qui caractérisent le système multilatéral et les relations entre les États, face à la pauvreté abjecte dans laquelle vivent des milliards de citoyens du monde et aux conflits violents qui causent la mort chaque année de centaines de milliers de civils innocents, l'indignation et la colère sont des réactions normales et adéquates.

Mais pour dépasser cette réaction humaine viscérale et s'engager de façon constructive, il faut confronter d'importants dilemmes: quel impact un individu peut-il avoir dans un monde globalisé et complexe? Comment réconcilier le respect des cultures et de la différence avec des valeurs de droits humains universelles?

L'action individuelle d'un citoyen du monde s'articule non seulement à travers des choix professionnels et des expériences à l'étranger, mais aussi à travers des décisions quotidiennes de consommateur, d'activiste, d'électeur. Dans tous les cas, il n'est pas suffisant de vouloir «aider», car il faut connaître, comprendre, afin d'apporter une contribution réellement utile en évitant les effets indésirables.

Geneviève Boutin est actuellement spécialiste en programmes au Bureau pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Depuis 1999, elle occupe au PNUD des postes de responsabilité en gestion de programmes au Burundi, en République du Congo, en Haïti, puis à New York. Aux Nations Unies, elle s'est spécialisée dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'accompagnement en reconstruction dans des situations de postconflit ou de conflit chronique, ainsi que la prévention des conflits. Mme Boutin a aussi travaillé à la mise en œuvre opérationnelle de l'agenda de réforme des Nations Unies, en particulier la coordination des activités de terrain. Détentrice d'une maîtrise en relations internationales de l'Institut de hautes études internationales à Genève, elle a concentré ses recherches universitaires dans les thèmes de la postcolonisation, de l'intervention internationale, de la problématique de la réinstallation des personnes déplacées internes et de la constitution des États.

**C173 - Tasha Kheiriddin • La prospérité économique selon les Conservateurs**

Jeudi 17 août, 15 h à 16 h 30

Qu'est-ce que la prospérité économique pour les Conservateurs? Comment évaluent-ils les performances économiques du Canada? Quels sont les secteurs qui les préoccupent? Quels sont leurs objectifs pour les institutions publiques? Quels sont les défis qui les attendent? Apprenez tout ce qu'il vous faut savoir sur ceux que certains politologues désignent comme les nouvelles coqueluches des électeurs.

Tasha Kheiriddin est diplômée de l'Université McGill, où elle a obtenu un B.D.C. et un LL.B. en 1993. Après avoir exercé dans le domaine des affaires civiles et du litige commercial à Montréal, elle a travaillé comme adjointe législative au procureur général de l'Ontario. Par la suite, elle devient productrice à CBC Newsworld, puis animatrice et productrice à la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC) à Ottawa. Avant de se joindre à l'Institut Économique de Montréal, Mme Kheiriddin était directrice, pour l'Ontario, de la Fédération canadienne des con-

tribuables, organisme non partisan sans but lucratif militant en faveur d'une réduction des impôts et du gaspillage. En novembre 2005, elle a publié chez Wiley and Sons son premier livre, *Rescuing Canada's Right: Blueprint for a Conservative Revolution*, rédigé en collaboration avec le journaliste Adam Daifallah.



C174 - Pierre Lepage • Mythes et réalités sur les peuples autochtones

Jeudi 17 août, 15 h à 16 h 30

Au milieu des années 1990 s'est imposée au Québec l'image de « l'Indien privilégié », cet « exploitateur du système », dit-on, qui ne paierait « ni taxe ni impôt ». Loin d'être des opprimés, les Autochtones apparaissent plutôt comme des « privilégiés ».

Derrière ces discours à l'emporte-pièce se cachent cependant des questions fondamentales sur l'avenir des relations entre les Québécois et les Autochtones. Pourquoi une catégorie de citoyens peut-elle prétendre à des droits distincts ?

Les Amérindiens vivent toujours sous un régime de tutelle fédérale qui comporte à première vue des avantages, mais aussi de sérieux inconvénients. Nous verrons lesquels. Mais surtout, nous allons nous demander comment sortir de ce régime de tutelle et espérer bâtir un avenir en commun dans la paix et l'harmonie.

Pierre Lepage est anthropologue. Il œuvre au sein de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse depuis 1976 et possède une longue expérience de terrain dans les relations entre autochtones et non-autochtones. Il est l'auteur de plusieurs articles sur les autochtones et les droits de la personne. Depuis 1995, monsieur Lepage agit à titre de coordonnateur d'un programme d'activités éducatives ayant pour thème : La rencontre Québécois-Autochtone. Ce programme, destiné en priorité aux écoles secondaires, est élaboré et mis en œuvre conjointement par la Commission et l'Institut culturel et éducatif montagnais (ICEM). Monsieur Lepage a publié en 2002 *Mythes et réalités sur les peuples autochtones*, un outil pédagogique qui connaît un vif succès.



C175 - Marcel Robert • Des projets pour une ville verte

Jeudi 17 août, 15 h à 16 h 30

Dans certaines villes, des initiatives portent fruit lorsqu'il est question de recyclage. Le maire de Sorel nous explique quelles ont été les mesures qui ont fait de Sorel un modèle à suivre dans ce domaine. En recyclant plus de 75 % de ses déchets, Sorel se trouve à l'avant-garde de la valorisation des matières résiduelles.

Les instances municipales sont un moyen de s'assurer qu'une ville prend le virage vert, mais les initiatives citoyennes sont également d'une importance capitale. Des groupes de collectes, des campagnes de sensibilisation, des pétitions, des activités de plantation d'arbres, la création de jardins d'agriculture biologique de quartier, les idées ne manquent pas. Découvrez ce que vous pouvez faire en écoutant un citoyen engagé à faire de son quartier un petit coin vert !

Maire de Sorel-Tracy depuis l'an 2000, Marcel Robert est le chef exécutif de l'administration. Il possède des pouvoirs de direction, de contrôle, de coordination et de planification qui lui permettent d'exercer un leadership sur les orientations de la municipalité. Il voit au bon fonctionnement de la municipalité.



C176 - Franklin Midy • Quel avenir pour Haïti après les élections présidentielles ?

Jeudi 17 août, 15 h à 16 h 30

Après l'opération qui a conduit à l'expulsion d'Aristide, la communauté internationale a beaucoup promis. Mais les résultats n'ont pas été à la hauteur. Les programmes et les budgets promis n'ont été que très parcimonieusement livrés. La MINUSTAH n'a pas apporté la sécurité promise et a toléré la multiplication de zones de non-droit en plein cœur de la capitale. La sécurité des citoyens n'a pas été assurée. Les institutions publiques ont été fragilisées. Beaucoup de gens ont l'impression que l'intervention qui devait mener à la stabilisation de la situation a plutôt reconduit la déstabilisation, y compris du processus électoral. 20% des électeurs se sont retrouvés sans carte électorale. 20 % des cartes imprimées n'ont pas été distribuées. À peine 2,1 millions d'Haïtiens seulement sur 4,5 millions d'électeurs ont voté. Après ce passage aux urnes, est-ce l'espoir d'un nouveau départ avec un nouveau président ? Après plus de vingt ans de crise, de dictature, de pauvreté, d'insécurité et d'instabilité, quel avenir peut-on envisager pour Haïti ?

Franklin Midy est spécialiste d'Haïti et professeur de sociologie à l'UQÀM.

DÉJEUNER RENCONTRE • 7 h 30 à 9 h

Le déjeuner rencontre est réservé aux participants de l'itinéraire jeune.

Venez faire la connaissance de journalistes et d'intellectuels, d'hommes et de femmes politiques et de représentants de métiers liés de près au monde politique, lors du déjeuner rencontre. Saisissez cette chance unique de poser vos questions à des personnalités québécoises, et ce, dans une ambiance informelle, autour d'un café et d'un petit déjeuner !

ATELIERS • 9 h à 12 h

Les ateliers du vendredi sont destinés uniquement aux participants de l'itinéraire jeune.

A181 - Technologies de l'information

Vendredi 18 août, 9 h à 12 h

Les technologies de l'information offrent de plus en plus de possibilités à l'exercice de la citoyenneté. À travers des outils comme les logiciels libres, l'Internet et le blogue, des citoyens prennent la parole et s'expriment librement.

Introduction : Stéphane Couture, Koumbit

Les logiciels libres : Hugo L. Casanova, professeur au Centre de l'Éducation permanente, Université Concordia

Le blogue : Patrick Tanguay, gestionnaire de l'association des blogueurs montréalais YULBlog

A183 - L'engagement politique

Vendredi 18 août, 9 h à 12 h

L'exercice de la démocratie au quotidien est un univers fascinant. Tous les jours, à différents paliers de gouvernement, des décisions influencent nos libertés et nos modes de vie. La participation citoyenne à ces décisions fait de plus en plus l'objet de regroupements et revendications. À travers un exemple concret de démocratie participative et la présence de représentants élus, les participants seront à même de comprendre les implications de l'engagement aux niveaux municipal et provincial.

Vers la démocratie participative : Luc Rabouin, Groupe de travail sur la démocratie municipale et la citoyenneté

Rencontre avec un élu municipal : Jérôme Vaillancourt, conseiller de l'arrondissement de Ste-Foy-Sillery, Ville de Québec

Rencontre avec un élu provincial : Alexandre Bourdeau, député de Berthier, porte-parole de l'opposition officielle en matière de jeunesse

A184 - La prise de parole

Vendredi 18 août, 9 h à 12 h

Convaincre, rallier, expliquer sont les fondements de vos ambitions? Découvrez certains espaces de parole, explorez différents types de discours, à travers ces ateliers axés sur la communication.

Oser prendre la parole en public : ça s'apprend : Claude Champagne, Centre St-Pierre

Les lieux du débat public : Catherine Harel-Bourdon, Les lieux du débat public

SÉMINAIRES • 9 H À 12 H

Les séminaires sont réservés aux participants de l'itinéraire jeune.

S181 - Faut-il craindre la Chine ?

Vendredi 18 août, 9 h à 12 h

En partenariat avec le Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM).

Depuis quelques années, la Chine mène à travers le monde une offensive diplomatique tous azimuts afin de diversifier ses débouchés commerciaux et de sécuriser ses approvisionnements. Cette politique extérieure provoque des réalignements d'alliances militaires, économiques et culturelles. Elle génère aussi de nouvelles normes au sein des institutions internationales. Le Québec et le Canada doivent s'adapter aux changements affectant les relations internationales.

L'augmentation de la demande chinoise en énergie et en matières premières contribue à la hausse des valeurs boursières au Canada, donc à la valeur des REÉR. Il s'agit d'une tendance lourde qui survivra aux aléas temporaires des cours de la bourse et des prix pétroliers. La force manufacturière chinoise à moindre coût délogera cependant dans certains secteurs les exportations québécoises destinées aux États-Unis, notamment dans les secteurs du meuble et de la bicyclette. L'appétit chinois pour nos ressources naturelles pourrait par ailleurs provoquer ce qu'on appelle la « maladie hollandaise » : une hausse du prix des matières premières qui, combinée à la hausse de la valeur de notre devise, rend nos produits plus coûteux à produire et moins compétitifs sur les marchés étrangers. Faut-il craindre la Chine ?

Avec :

Patrick Leblond, professeur adjoint au Service de l'enseignement des affaires internationales des HEC et coordonnateur du Réseau économie internationale du CÉRIUM

Loïc Tassé, politologue et spécialiste de la Chine

S182 - Comment contrer la discrimination à l'égard des immigrants ?

Vendredi 18 août, 9 h à 12 h

Depuis 1990, l'intégration des immigrants à la société québécoise fait l'objet d'un « contrat moral » qui précise les droits et les devoirs respectifs engageant réciproquement l'immigrant et la société d'accueil. Il y est notamment question de la contribution des immigrants à la vie politique, économique et sociale du Québec. Or, force est de constater qu'en dépit des efforts déployés, il reste beaucoup à faire pour en arriver à une pleine participation des communautés culturelles dans l'espace social et économique québécois. Malgré des efforts institutionnels manifestes pour contrer le racisme, il semble que la discrimination envers les Québécois issus de l'immigration et/ou appartenant à une minorité visible demeure un phénomène latent. En 2001, le Québec était la province canadienne avec le plus grand écart entre les taux de chômage chez les Noirs (17,1 %) et les Blancs (7,8 %). De plus, les Québécois d'origine arabe, bien qu'ayant un taux de diplomation universitaire 2 à 3 fois plus élevé que la moyenne québécoise (14 %) connaissent des taux de chômage plus élevés que la moyenne (Statistique Canada, recensement de 2001).

Y a-t-il des causes structurelles ou sociales liées à cette discrimination ? Selon vous, s'agit-il de racisme ? Comment pouvons-nous contribuer à lever les barrières entre les cultures minoritaires et la société québécoise ? Quelles mesures ou actions favoriseraient l'intégration des communautés culturelles ? Que doit-on changer pour aller au-delà de la différence ou voir en celle-ci un apport positif à notre société ? Comment le visage pluriculturel du Québec change-t-il l'identité québécoise ? Comment éviter la ghettoïsation des identités ? La politique canadienne en matière de multiculturalisme est-elle adéquate ? Pouvons-nous envisager un autre modèle ? Comment concilier identités culturelles et identité nationale ?

Avec :

Harry Delva, coordonnateur du travail de rue à la Maison d'Haïti dans le quartier Saint-Michel à Montréal

Lahssen Abbassi, coordonnateur au Centre Jeunesse Arabe et formateur interculturel

Micheline Labelle, professeure titulaire au Département de sociologie de l'UQAM

S183 - Le développement durable profite-t-il aux régions ?

Vendredi 18 août, 9 h à 12 h

Le 10 décembre dernier s'achevait, à Montréal, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. Au terme de la rencontre largement médiatisée, une quarantaine de décisions ont été prises unanimement afin d'aider les États présents à stopper le phénomène

à l'échelle internationale. Toutefois, les mesures adoptées lors de cette rencontre ne font pas l'affaire de tous. Au Canada, par exemple, certaines industries (pétrolières, chimiques, papetières), mais également certains citoyens, s'opposent à la mise en œuvre du protocole de Kyoto et à l'imposition par l'État d'une réglementation environnementale plus stricte. Dans certains cas, cette opposition est directement liée à la survie économique de la région. Lorsque l'économie d'une ville repose sur une industrie polluante, que faire pour effectuer un virage vers le développement durable qui ne soit pas fatal à la région? Comment concilier le développement durable et l'essor économique?

De façon générale, le développement durable est lié au progrès et à l'avenir, mais peut-il, dans certains cas, être incompatible avec l'essor économique et la compétitivité mondiale? Est-ce que le maintien de l'emploi dans une région justifie qu'on fasse une entorse à une réglementation environnementale? À l'heure de la mondialisation des marchés, de la délocalisation des entreprises et de la stagnation économique des régions ressources, comment faire profiter les Québécois du virage écologique?

Avec :

Louis-Gilles Francoeur, journaliste

Jacques Proulx, président de Solidarité rurale

S184 - Vous avez dit : « fédéralisme d'ouverture » ?

Vendredi 18 août, 9 h à 12 h

En 2006, après plus de douze ans de gouvernance libérale à Ottawa, les Canadiens ont élu un nouveau gouvernement conservateur pour diriger le pays. Ayant centré sa campagne sur l'épineuse question du déséquilibre fiscal, Stephan Harper a touché à une grande préoccupation des Québécois. En envisageant une certaine asymétrie dans la gestion des affaires intergouvernementales, asymétrie que l'on pourrait associer à un « fédéralisme d'ouverture », le nouveau gouvernement semble aborder la question de l'unité nationale d'un angle différent.

À l'heure de toutes ces réorganisations, y a-t-il de l'espoir pour un dialogue renouvelé entre Ottawa et les provinces? Quelle place devrait être accordée au Québec au sein d'une fédération dite « ouverte »? Que retire le Québec d'une position asymétrique au sein de la fédération canadienne? Le fédéralisme asymétrique pourrait-il compromettre le projet d'indépendance nationale au Québec?

Avec :

Joseph Facal, professeur invité à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal depuis octobre 2003. M. Facal a été député à l'Assemblée nationale du Québec de 1994 à 2003. Il est l'un des signataires du Manifeste pour un Québec lucide

Guy Laforest, professeur titulaire au Département de science politique de l'Université Laval

André Pratte, éditorialiste en chef à *La Presse*

S187 - La politique au féminin : à quand la parité ?

Vendredi 18 août, 9 h à 12 h

Bien que d'énormes progrès aient été faits dans le domaine de l'égalité des sexes au Québec, l'égalité politique des femmes reste un chantier en construction. La Commission parlementaire sur la loi électorale, qui vient de clore ses travaux, a fait une place à cet important paramètre de notre système démocratique concernant la lutte pour l'égalité. Mais aucune solution ne fait totalement consensus. Quelles conditions un parti politique doit-il mettre en place pour favoriser une représentation paritaire des hommes et des femmes au moment de leur investiture comme candidat député, bien sûr, mais aussi comme candidat à la direction? Des mesures incitatives suffisent-elles? Comment pallier les contraintes dues aux obligations familiales des femmes? Comment sortir du prisme des partis politiques pour débattre de la représentation de la population à l'Assemblée nationale?

Avec :

Emmanuelle Hébert, Collectif Féminisme et démocratie

Diane Lamoureux, professeure à l'Université Laval

Lucie Desrochers, retraitée du Conseil du statut de la femme (CSF)

Claire Prévost-Fournier, présidente, Groupe femmes, politique et démocratie

CONFÉRENCES • 15 h à 16 h 30

Les conférences du vendredi sont ouvertes uniquement aux participants de l'itinéraire jeune.



C181 - Eugénie Brouillet • D'un fédéralisme dénaturé : identité culturelle québécoise et la fédération canadienne

Vendredi 18 août, 15 h à 16 h 30

L'analyse de l'esprit et de la lettre du régime fédératif canadien originaire révèle que ce dernier respectait l'essence des préoccupations identitaires de la nation québécoise de l'époque. Ce régime d'origine, d'abord conçu par le Comité judiciaire du Conseil privé de Londres dans un souci d'équilibre entre les pouvoirs législatifs provinciaux et fédéraux, s'est ensuite résolument engagé sur la voie de la centralisation des pouvoirs suite à la jurisprudence fédérative de la Cour suprême du Canada. En 1982, l'enchâssement d'une charte des droits et libertés de la personne dans la Constitution canadienne a, aux plans politique et juridique, écarté la prise en compte du type de diversité qui justifiait l'adoption d'un régime fédératif au Canada et dont la reconnaissance constituait la condition essentielle à la participation du Québec au pacte de 1867.

Devant cet état de fait, la nation québécoise aura un choix vital à faire : continuer de rêver à un profond renouvellement du fédéralisme canadien malgré les forces centralisatrices qui y sont à l'œuvre, ou décider, à l'issue d'une décision démocratique, de reprendre les rênes de son destin en assumant les pleins pouvoirs d'un État souverain.

Eugénie Brouillet est professeure de droit constitutionnel à la Faculté de droit de l'Université Laval. Ses domaines de recherche sont le droit constitutionnel canadien et comparé, plus particulièrement le fédéralisme et les droits et libertés de la personne. Elle est l'auteure de plusieurs publications, dont notamment, *Fédéralisme, le défi multiethnique et multiculturel : le cas canadien*, « Le partage des pouvoirs en matière d'immigration : une perspective québécoise » dans *Les mélanges Gérald-A. Beaudoin* et « La dilution du principe fédératif et la jurisprudence de la Cour suprême du Canada » dans *Les Cahiers de droit*.



C182 - Charles-Mathieu Brunelle • Tohu : le cirque, la Terre, l'humain

Vendredi 18 août, 15 h à 16 h 30

Créé en 1999 par l'École nationale de cirque, le Cirque du Soleil et En Piste, la Tohu est un organisme à but non lucratif établi en bordure du Complexe environnemental de Saint-Michel (ex-carrière Miron), à Montréal.

La Tohu a pour mission de faire de Montréal l'une des capitales internationales des arts du cirque, de participer activement à la réhabilitation du CESH (l'un des plus grands sites d'enfouissement urbain en Amérique du Nord) et de contribuer à la revitalisation du quartier Saint-Michel.

Le territoire de la Tohu regroupe, en un lieu unique, une des plus grandes concentrations au monde de ressources matérielles et humaines pour la création, la formation, la diffusion et la production en arts du cirque.

En accord avec sa mission tripartite, la Tohu est un véritable lieu de convergence pour créer et mettre en valeur les projets ou les réalisations d'individus, d'entreprises ou d'organismes actifs en arts du cirque, en environnement et en développement communautaire.

Charles-Mathieu Brunelle est membre pionnier, vice-président exécutif et directeur général de la Tohu, la Cité des arts du cirque. Monsieur Brunelle a été associé à de nombreuses réalisations qui ont marqué la vie culturelle de la métropole montréalaise au cours des dernières années. Il est membre du conseil exécutif de Culture Montréal, membre du Forum des partenaires socio-économiques de la Conférence régionale des élus de Montréal et membre du comité exécutif de la Vitrine culturelle de Montréal.



C183 - Ahmed Djoghla • Quels sont les grands enjeux liés à la perte de biodiversité à l'échelle planétaire ?

Vendredi 18 août, 15 h à 16 h 30

Quels sont les grands enjeux liés à la perte de biodiversité à l'échelle planétaire ? Si les gens commencent à connaître l'importance des changements climatiques, des efforts supplémentaires sont indispensables pour que les principaux acteurs et parties prenantes entreprennent l'intégration des préoccupations suscitées par l'érosion de la diversité biologique à d'autres secteurs que celui de l'environnement. Quel rôle le citoyen peut-il jouer ? M. Djoghla parlera des pistes de solution proposées à la Conférence des parties de Curitiba au Brésil, conférence ayant marqué le début de l'ère de la mise en œuvre de la Convention.

Avant de rejoindre l'Organisation des Nations Unies en 1996, puis de devenir, en 2006, le secrétaire exécutif à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, Ahmed Djoghlaïf a occupé plusieurs postes importants au ministère algérien des Affaires étrangères. C'est ainsi qu'il a été conseiller pour les questions environnementales du premier ministre de son pays et, auparavant, de trois ministres algériens des Affaires étrangères. Il a un doctorat de l'Université de Nancy en France, quatre autres diplômes universitaires, notamment une maîtrise des arts, gouvernement et politique de l'Université St. John's à New York, et un diplôme en droit de l'Université d'Alger.



C184 - Yves Gingras • La science peut-elle être « citoyenne » ?

Vendredi 18 août, 15 h à 16 h 30

On dit souvent que, depuis une vingtaine d'années, les citoyens ont moins confiance en la science et sont plus sceptiques face aux progrès. Il n'en demeure pas moins que les découvertes scientifiques et technologiques des cinquante dernières années ont transformé nos conceptions de la vie et de notre place dans l'univers. Face aux effets imprévus de nombreuses technologies, certains demandent une science « citoyenne » qui réponde aux « véritables besoins » des populations. Les scientifiques peuvent-ils répondre à ces demandes ? N'assiste-t-on pas à une « privatisation » de la recherche au nom de l'argent et du profit ? Les scientifiques peuvent-ils résister aux tendances dominantes et se consacrer à des thèmes moins populaires mais socialement plus utiles ? La science peut-elle combler le besoin de transcendance dont témoigne la résurgence de la religion ?

Yves Gingras est un chercheur reconnu au Canada, aux États-Unis, en France et en Angleterre. Auteur prolifique, il a récolté le prix Ivan Slade 2001 de la British Society for the History of Science pour l'article « What did Mathematics do to Physics » (dans la revue *History of Science*) ainsi que le prix Michel-Brunet de l'Institut d'histoire de l'Amérique française en 1988 pour *Histoire des sciences au Québec* (Boréal), écrit en collaboration avec Luc Chartrand et Raymond Duchesne. Yves Gingras est également un habile vulgarisateur recherché par les médias. En reconnaissance de son œuvre exceptionnelle, il a reçu le prix Gérard-Parizeau en 2005.



C185 - Dimitrios Karmis • « Un couteau reste un couteau » ? Quel modèle interculturel pour le Québec ?

Vendredi 18 août, 15 h à 16 h 30

L'immigration, l'accommodement des différences culturelles et la mise en place d'une citoyenneté pluraliste sont des enjeux centraux de la mondialisation. Depuis quelques années, à l'instar des autres sociétés d'immigration, le Québec doit composer avec des versions accentuées de ces défis. Les débats sur la laïcité en France, les débats sur l'immigration hispanique et sur la place de la langue espagnole aux États-Unis, les politiques de restriction « sécuritaires » de la citoyenneté envisagées en Grande-Bretagne et l'affaire du kirpan au Québec n'en sont que les manifestations les plus récentes et les plus visibles. La réponse québécoise à ces enjeux s'inspire principalement d'un modèle d'intégration dit « interculturel ». Quelles sont les principales caractéristiques de ce modèle ? En quoi se distingue-t-il des modèles français, américain, canadien et autres ? Quelles en sont les principales forces et limites ? Faut-il reculer ou avancer davantage sur la voie de l'interculturalisme ? Quels sont les principaux enjeux d'une telle décision ?

Dimitrios Karmis est professeur agrégé à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa. Son enseignement et ses recherches se concentrent en philosophie politique et en politique canadienne. Ses recherches portent plus spécifiquement sur les aspects normatifs des questions liées à la citoyenneté, à la politique de l'identité, au nationalisme, au fédéralisme, au multiculturalisme, à l'interculturalisme et à l'immigration. Il a notamment publié sur ces sujets dans *Ethnic and Racial Studies*, *Politique et sociétés* et la *Revue canadienne de science politique*. Il a aussi publié en 2005 un ouvrage intitulé *Theories of Federalism* et il travaille présentement à un livre sur les théories normatives du fédéralisme et de la diversité culturelle.



C187 - Pierre Mouterde • Repenser l'action politique de gauche, une tâche qui revient à la jeunesse ?

Vendredi 18 août, 15 h à 16 h 30

De nombreux défis se dressent à l'horizon pour les générations adultes de demain : montée des inégalités, remise en cause des équilibres écologiques planétaires, retour grandissant des risques de guerre, développement sans contrôle de technologies mortifères, etc. Pourtant, tous ces enjeux ne pourront être compris que si l'on ose revenir sur les aspirations, mais aussi sur les échecs et défaites des générations passées, à tout ce qu'elles n'ont pas accompli en termes de justice et de transformation sociale émancipatrice. Il faut réfléchir aux atouts et aux limites des traditionnels projets politiques de gauche, et cela ne sera possible qu'en se donnant les moyens de repenser l'idée de démocratie à l'aube de la « rupture démocratique » et d'un « pouvoir alternatif constituant » capable de faire

enfin reconnaître, à l'encontre du « pouvoir institué » des marchés financiers mondialisés, la voix des sans voix, le pouvoir transformateur de ceux et celles qui n'ont en partage ni la naissance, ni la richesse.

Docteur en sociologie, professeur de philosophie au Collège de Limoilou (Québec), Pierre Mouterde s'est spécialisé dans l'étude des mouvements sociaux en Amérique latine et des enjeux relatifs à la démocratie et aux droits humains. Il a entre autres publié, avec Patrick Guillaudat, *Les mouvements sociaux au Chili (1973-1993)* et, avec Christophe Wargny, *Après bal tanbou lou. Cinq ans de duplicité américaine en Haïti (1991-1996)*. Aux éditions Ecosociété, il a plus récemment fait paraître *Quand l'utopie ne désarme pas, les pratiques alternatives de la gauche latino-américaine* (Montréal, 2002), et *Repenser l'action politique de gauche, essai sur l'éthique, la politique et l'histoire* (Montréal, 2005). Dans ses écrits, Pierre Mouterde cherche à combiner le plus étroitement possible les exigences de l'engagement sociopolitique et de l'analyse théorique.

FORUMS • 9 h à 12 h

Les forums sont ouverts aux participants des deux forfaits : l'itinéraire jeune et l'itinéraire grand public.

F191 - Générations et engagement : dites-moi votre âge, je vous dirai comment vous vous engagez

Samedi 19 août, 9 h à 12 h

L'engagement des citoyens change de visage avec la société qui l'inspire. La génération du baby-boom a connu l'engagement politique pour la question nationale ou le milieu communautaire. Le dénominateur commun chez cette génération était principalement un esprit militant et solidaire fort développé, qui se traduisait par la poursuite de grands projets de société, d'acquis sociaux progressifs : le syndicalisme, l'État providence... Aujourd'hui plus vieux, ces mêmes baby-boomers sont souvent accusés d'être cyniques face à la politique, face aux projets d'avenir du Québec, d'avoir déserté les rangs de l'engagement et de n'être préoccupés que par leur seul bien-être.

Du côté des aînés, plusieurs milliers font du bénévolat tous les jours. Des volontaires oeuvrant dans les centres communautaires en passant par les associations citoyennes, ils travaillent 308 600 000 millions d'heures, soit l'équivalent de près de 171 500 emplois à temps plein.

Les jeunes, malgré les nombreux préjugés relatifs à leur prétendue passivité, ne sont pas en reste du point de vue de l'engagement. Gil Courtemanche croyait qu'ils étaient «apolitiques, hédonistes et égoïstes», plus intéressés par les jeux vidéo, le *heavy metal* et les intrigues de la télé-réalité que par les enjeux sociaux et politiques (1). Pourtant, même s'ils votent moins, les jeunes ont protesté par milliers contre les coupes budgétaires en éducation, contre le recul de l'État providence. Désintéressés ? Par l'engagement syndical peut-être, mais par l'engagement politique ? Comment expliquer alors que tous les partis aient une aile jeunesse et que les jeunes aient envahi le PQ ? Qui plus est, voter est-il la seule manière de participer aux décisions politiques ?

Dans un autre ordre d'idées, l'achat de produits équitables et la préoccupation environnementale attire de plus en plus de gens. Doit-on considérer cette tendance comme une nouvelle forme d'engagement ? Si oui, comment expliquer alors les nombreuses manifestations de groupes écologistes tels que Greenpeace dans les années 1970 ? Et que dire de l'altermondialisation ? Est-ce seulement le nom d'une coopération internationale « nouvelle vague » ? Les causes internationales, comme celle des Autochtones, de la pauvreté, de la lutte pour les droits des femmes, sont-elles symptomatiques d'un engagement nouveau ?

Finalement, doit-on dire que l'âge d'une personne la voue à s'engager d'une manière spécifique ou que l'engagement lui-même change de visage au fil du temps ? L'image que l'on se fait communément du jeune, uniquement préoccupé par l'altermondialisation, ou celle de la maman impliquée exclusivement dans le conseil de parents de l'école, correspondent-elles vraiment à la réalité ? Et que dire du portrait trop souvent dessiné de l'aîné, dont l'engagement se résumerait à une participation au club associatif local ? Toutes ces représentations ne seraient-elles que le reflet de nos préjugés ?

(1) Gil Courtemanche, « Petite révolution et occasion ratée », *Le Devoir*, 2-3 avril 2005.

F192 - Le rayonnement international du Québec : qu'est-ce qui fait le succès du Québec à l'étranger ?

Samedi 19 août, 9 h à 12 h

Souvent, les quotidiens comme les journaux télévisés s'efforcent de marquer les bons coups que le Québec fait à l'étranger. De la percée d'un brillant généticien au succès fulgurant d'un film québécois à l'étranger, le rayonnement de la province à l'extérieur des frontières du pays semble souvent phénoménal. Mais est-ce bien le cas ? Abstraction faite de leur succès international, le Cirque du Soleil et Céline Dion sont-ils vraiment des ambassadeurs de la culture québécoise ? Il est vrai que les industries culturelles « made in Québec » attirent, chaque année, 40 millions de visiteurs à Las Vegas, mais contribuent-elles réellement à la notoriété du Québec dans le monde ?

Le même genre de questions pourrait se poser sur le plan de la politique internationale. En 2005 et 2006, la position du Québec s'est affermie dans cette nouvelle arène politique. Par exemple, dans le dossier de la diversité culturelle, le Québec a insisté auprès des pays membres de l'UNESCO sur l'importance de protéger les cultures minoritaires face au libre-échange. La Convention sur la diversité culturelle signée en 2005 par 148 pays représente certainement une grande victoire diplomatique sur la scène internationale pour le Québec, mais est-ce suffisant ? Malgré la volonté du gouvernement Charest de faire rayonner le Québec, le budget du ministère des Relations internationales est resté le même que l'an dernier. La province a déployé d'innombrables efforts pour pouvoir faire cavalier seul dans certains lieux de la politique internationale, mais demeure-t-il encore plus efficace que le Canada ne parle que d'une seule voix ? Si le Québec désire se forger une place respectable sur cette scène, s'en donne-t-il les moyens ?

L'économie mondiale est également un lieu fort compétitif. Au chapitre des relations commerciales, le Québec a tout intérêt à tisser des liens privilégiés avec ses partenaires pour se tailler une place respectable. Si le Québec a compris l'importance des missions économiques en Chine, a-t-il oublié, au nom du développement économique, les violations des droits de la personne commises dans ce pays? Faut-il continuer d'adhérer au libre-échange avec les États-Unis et le Mexique? Sommes-nous même encore libre-échangistes? Cette avenue est-elle encore viable dans la perspective du rayonnement économique de la province?

Nous le savons mieux que quiconque, le Québec a beaucoup à offrir au monde. Des produits technologiques et scientifiques sont développés au Québec. Les domaines de l'aérospatiale (simulateur de vol, construction d'avion, etc.), de la médecine, des communications et de l'environnement sont autant de champs d'activités dans lesquels le Québec excelle, sans compter une culture vivante et épanouie et des projets couronnés de succès sur les plans politique et économique. Mais dans l'ensemble, le Québec fait-il les bons choix pour rayonner au-delà de ses frontières?

F193 - La nationalisation du vent : idée en l'air ou nouveau projet de société?

Samedi 19 août, 9 h à 12 h

Un récent sondage du périodique *Les Affaires* révélait que 53 % des personnes interrogées croient que l'éolien peut répondre à long terme aux besoins énergétiques des Québécois. Il est donc facile de comprendre que certains souhaitent ardemment voir Hydro-Québec s'approprier cette nouvelle énergie en la nationalisant. La société d'État, cependant, procède plutôt par appels d'offres en achetant l'énergie de compagnies privées capables de la lui offrir à bon prix. Des abords de la Baie James en passant par la Côte-Nord, la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent, sans compter les gisements présents en mer, le Québec, de l'avis de tous les experts, est extrêmement riche en « gisements éoliens ».

Malgré tout, les objectifs d'Hydro-Québec demeurent modestes : 10 % de l'énergie produite par l'ensemble du réseau d'ici 2015, soit environ 4000 mégawatts. Ailleurs dans le monde, en Allemagne par exemple, on vise plutôt 32 % d'ici 2015. La technologie et l'expertise existent donc déjà, disent certains. La société d'État devrait exploiter cette expertise par le biais du privé plutôt que de disperser inutilement ses énergies en se forgeant de toutes pièces une expertise au moyen de la nationalisation. De plus, réitérent les opposants à la nationalisation, l'énergie éolienne est coûteuse à produire. Selon eux, le privé offrirait des tarifs comparables à ce qu'il en coûterait à Hydro si elle produisait elle-même cette énergie. Ceci leur fait conclure que la société d'État bénéficie déjà des retombées économiques que la nationalisation de l'éolien ne pourrait garantir.

Les partisans de la nationalisation, de leur côté, misent sur les avantages que le Québec pourrait retirer : le développement d'une nouvelle expertise québécoise et la création de nouveaux emplois s'y rattachant. L'énergie éolienne étant en plein essor dans le monde, les partisans y voient une occasion pour le Québec d'être à nouveau innovateur en s'offrant la chance d'exploiter une ressource inépuisable et verte capable de répondre aux besoins énergétiques croissants de la population et ce, à moindres coûts. En empochant les profits réservés jusqu'ici au privé, Hydro garantirait que l'argent reste au Québec tout en revitalisant l'économie des régions.

Du privé au projet de société, il semble que le vent n'ait pas fini de tourner!

F195 - Santé et éducation : les intérêts générationnels sont-ils compatibles?

Samedi 19 août, 9 h à 12 h

Depuis quelques années, le déclin démographique qui touche le Québec et plusieurs pays occidentaux préoccupe les experts. La population vieillissante exige que l'on repense les priorités économiques de l'État et des services sociaux. Comme les préoccupations d'une société évoluent avec celles de la majorité des citoyens qui la composent, il n'est pas étonnant de constater que la santé occupe une place de choix dans l'agenda de nos politiciens ainsi que dans les débats publics. Or, les jeunes réclament aussi que les budgets ne délaissent pas leurs intérêts, l'éducation étant leur priorité. Durant la grève générale des étudiants, en 2005, ceux-ci ont protesté en grand nombre contre les réductions budgétaires en éducation.

Au Québec, les deux premiers postes de dépenses gouvernementales sont la santé (22,1 milliards) et l'éducation (12,8 milliards). Cependant, tous savent bien que quiconque oserait parler de coupes budgétaires en santé engagerait sa carrière politique sur une pente très glissante. Reste donc l'éducation. Si cette dernière arrive en deuxième, la hausse du budget n'a toutefois été que de 5,4 % par rapport à l'an dernier. À l'heure où les étudiants terminent leurs études de plus en plus endettés pour s'engager sur un marché du travail offrant de moins en moins de stabilité d'emploi, nous devrions investir dans l'éducation, estiment certains.

Comme la santé et l'éducation sont tous deux les services de l'État providence les plus coûteux, comment assurer la pérennité de l'un comme de l'autre? L'ouverture du débat sur la place des intérêts privés dans les deux sphères provoque beaucoup de réticences. Est-il possible de

préserver le caractère exclusivement public de ces deux services? Doit-on faire un choix? Dans le but de rapprocher les deux priorités, certaines études démontrent que plus une population est éduquée, moins elle est malade. Une inquiétude du côté des plus jeunes réside pourtant dans le fait que les citoyens des générations X et Y, beaucoup moins nombreux que les baby-boomers, feront face à des coûts importants liés à la santé en même temps qu'ils devront payer l'éducation de leurs enfants en plus de rembourser la leur, dans certains cas. Comment assurer l'équité entre les générations? Qui doit payer la facture? Manque-t-on d'argent ou d'imagination? La santé des uns doit-elle nécessairement être favorisée au détriment de l'éducation des autres?

F197 - Solidaire, durable, laïc, créatif, performant, innovateur, lucide... : quelles valeurs pour le Québec?

Samedi 19 août, 9 h à 12 h

Depuis la Révolution tranquille, le Québec a bien changé. Pourtant, la nation québécoise continue de battre au rythme des valeurs qui ont contribué à lui donner son identité moderne : laïcisme, pacifisme et ouverture sur le monde. Par ailleurs, depuis quelques années, de nouvelles préoccupations sont apparues. C'est ainsi que l'on a vu poindre de plus en plus de Québécois solidaires, lucides, réalistes, environnementalistes, altermondialistes, en faveur du développement durable, etc.

Pour un Québec laïc... Si la Révolution tranquille a provoqué la séparation de l'Église et de l'État, on a vu le débat sur la laïcisation des institutions scolaires se poursuivre jusqu'à tout récemment dans notre histoire. Dernièrement, le port du kirpan à l'école et la question du voile ont fait resurgir cet enjeu important de notre identité. Désormais plus liée que jamais à la question des identités culturelles, la question de la laïcité véhicule les enjeux liés au multiculturalisme et à l'interculturalisme. Comment alors concilier notre volonté de laïcisation avec une ouverture sur les autres cultures?

Pour un Québec durable... Face au gouvernement actuel qui est en passe de renier son adhésion au protocole de Kyoto, Québec a décidé de passer à l'action dans les dossiers des matières recyclables et des changements climatiques. Que nous dit cette volonté politique quant aux aspirations du Québec? Doit-on percevoir la popularité grandissante des produits biologiques et équitables comme le symbole de nouvelles valeurs?

Pour un Québec solidaire... En février dernier, un nouveau parti politique a été créé. Québec solidaire se veut féministe, écologiste, altermondialiste et indépendantiste. Prônant une approche fort différente de celle des autres partis politiques, Québec solidaire rejoint-il réellement les valeurs des Québécois?

Pour un Québec lucide... De son côté, le *Manifeste pour un Québec lucide* cherche à illustrer l'utilité de prendre certaines mesures ultralibérales pour l'avenir du Québec et prône une approche de la souveraineté qui prend surtout en compte le profil économique de la nation québécoise. Sans nier l'État providence, les lucides favorisent des solutions telles que le remboursement de la dette, l'investissement massif de fonds dans l'éducation, l'annulation des gels des frais de scolarité, les hausses des tarifs d'électricité et la mise en place de mesures favorisant l'apprentissage de l'anglais pour rendre le Québec plus compétitif sur la scène internationale, etc. Les Québécois se retrouvent-ils dans ces plans d'avenir?

Face à ces nouvelles préoccupations, comment définirait-on les valeurs du Québécois d'aujourd'hui? Dans la vision du Québec de demain, que désirons-nous favoriser exactement?

F198 - La dette et les finances publiques, entre gérer pour demain et payer pour hier

Samedi 19 août, 9 h à 12 h

Même si le gouvernement Charest est allé de l'avant avec la création du Fond des générations, la question de la dette québécoise demeure l'objet d'une polémique : les auteurs du *Manifeste pour un Québec lucide* s'inquiètent de la situation, alors que ceux du *Manifeste pour un Québec solidaire*, par exemple, prétendent qu'il n'y a pas lieu d'être aussi alarmistes.

Pour les Lucides, il est clair que le vieillissement de la population provoquera, d'ici 25 ans, une fulgurante croissance de la dette en raison des coûts exponentiels des services de santé et du recul de la population active. Une récente étude du mouvement Desjardins et du CIRANO fourbirait d'ailleurs les armes des partisans du remboursement ; la dette du Québec, déjà largement supérieure à celle du Canada (25,2 % du PIB), générerait actuellement des intérêts annuels figurant au troisième rang des dépenses gouvernementales. Cette situation serait d'autant plus grave que les trois quarts de la dette seraient attribuables à des dépenses courantes, un peu comme si vous empruntiez pour payer l'épicerie. La solution, selon les auteurs de cette étude, est de réduire l'impôt des particuliers, de réduire la taxe sur le capital des sociétés, d'augmenter les taxes à la consommation ainsi que les coûts de l'électricité. Ainsi, la dette serait remboursée et le Québec pourrait être équitable envers les générations futures en assurant la pérennité des services.

À l'argument de l'équité s'ajouterait aussi l'argument de l'incertitude ; si le Québec souffrait d'un ralentissement économique (baisse du PIB) ou qu'il advenait une augmentation des taux d'intérêt, la dette deviendrait incontrôlable. C'est dans cet esprit que le Fonds des générations a été créé. Dans le fond, le gouvernement parie que le rendement du Fonds des générations sera supérieur à la croissance des taux d'intérêt, mais cela, seul l'avenir nous le dira...

Du côté, des jeunes des générations X et Y, les points de vue sont partagés ! Certains disent que l'endettement du Québec est loin d'être la catastrophe qu'on nous dépeint : la dette québécoise représentant 44 % du PIB provincial, nous serions dans la moyenne de l'OCDE (entre 40 et 50 %). Par ailleurs, les calculs actuels tiennent compte du régime de pension des employés de l'État, ce qui n'est pas le cas ailleurs. En retranchant cette somme, la dette avoisinerait plutôt les 29 %. Sans compter que 68 % de la dette serait due à des dettes à taux fixe, donc insensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. En somme, il n'y pas de quoi annoncer l'apocalypse ! Certains pensent en effet, que la soudaine urgence du remboursement de la dette n'est qu'une mise en scène destinée à faire avaler aux jeunes une facture assez salée... des 117 milliards constituant la dette actuelle, 85 milliards correspondraient à la dette accumulée par la génération des baby-boomers. Enfin, rien ne garantit que les sommes versées pour la réduction de la dette aujourd'hui soient réellement affectées au remboursement de la dette demain... D'un autre côté, la FEUQ et la FECQ se disaient récemment pour le remboursement immédiat de la dette, ce qui leur attira les foudres de plusieurs associations étudiantes. Ces incertitudes invitent ainsi à la recherche d'autres manières de procéder : un remboursement proportionnel au revenu, un fonds de santé, de nouvelles taxes, une hausse des impôts, etc. En attendant, entre payer pour hier et gérer pour demain, il reste tout un débat à faire.

ATELIERS • 11 h à 14 h 30

Les ateliers du samedi sont destinés uniquement aux participants de l'itinéraire grand public.

A191 - La solidarité internationale et vous

Catherine Prévost, agente de projet, Mer et Monde
Samedi 19 août, 11 h à 14 h 30

La solidarité internationale naît d'un sentiment d'intérêt commun et s'exprime entre les populations des différents pays. Elle insuffle l'énergie nécessaire à la réalisation d'actions de coopération internationale. Venez réfléchir avec nous sur les actions concrètes que nous pouvons poser, ici et ailleurs, pour devenir des artisans du changement. Venez vous initier aux échanges interculturels et à la coopération, des opportunités s'adressant aussi à vous.

A192 - L'investissement responsable

François Rebello, Groupe investissement responsable inc.
Samedi 19 août, 11 h à 14 h 30

L'investissement socialement responsable consiste à concilier ses placements et ses valeurs. Il englobe l'ensemble des processus de prise de décisions financières qui font partie d'une gestion prudente des placements, mais il inclut aussi la sélection et la gestion des investissements en fonction de préoccupations éthiques, morales, sociales ou environnementales. Il s'applique aussi bien au soutien des projets de la communauté qu'aux portefeuilles d'investissement dans les entreprises de grande taille, et constitue une action concrète d'engagement.

A193 - Projet vert - intégrer le développement durable dans ses choix

Thomas Lemaigre, Alter
Samedi 19 août, 11 h à 14 h 30

Le développement durable est une logique complexe, qui compte de nombreux éléments devant être considérés lors de l'élaboration de projets ou de prises de décisions. Comment s'assurer que ses activités soient conformes à cet objectif ? Cet atelier vous aidera à identifier toutes les priorités qui mèneront à l'action responsable, telles l'identification des personnes et organisations qui peuvent être touchées concrètement par un projet, ou l'évaluation de l'apport dans les milieux de vie à travers les retombées environnementales et socio-économiques.

A194 - L'entrepreneuriat social

Jeanne Charbonneau, Ashoka
Samedi 19 août, 11 h à 14 h 30

Étudiants, religieuses, voisins, victimes, hommes et femmes d'affaires.... Qui sont ces individus qui changent le monde, ces innovateurs sociaux possédés par une vision et qui ne trouvent de repos que lorsqu'elle devient réalité? Des entrepreneurs sociaux! Ashoka en a réuni plus de 1700 dans plus de 60 pays. Venez découvrir qui ils sont, ce qu'ils font, comment ils en sont arrivés là et l'énorme potentiel de leurs actions. Venez vous inspirer de ces modèles et comprendre comment vous pouvez vous aussi devenir la source de tels changements.

A195 - Les grands enjeux des droits humains

Valérie Lemieux, centre québécois de Formation pour les jeunes en matière de droits humains (CQF)
Samedi 19 août, 11 h à 14 h 30

Le Centre québécois de formation pour les jeunes en matière de droits humains (CQF) propose un atelier alliant notions de base en matière de droits humains et mise en commun de nouvelles idées pour un meilleur respect des droits à l'échelle du Québec, du Canada, et du monde. Une première partie portera sur les notions de base en droits humains: leur histoire, leur évolution, et les principaux mécanismes de protection aux niveaux national et international. La seconde partie de l'atelier s'attardera aux actions citoyennes, individuelles et collectives pouvant être menées en faveur des droits fondamentaux tels que le droit à l'eau, le droit au logement, le droit des réfugiés, le droit des personnes handicapées, etc. Parce que la citoyenneté responsable passe invariablement par une meilleure compréhension des grands enjeux de droits humains.

CONFÉRENCES • 14 h 30 à 16 h

Ces conférences sont ouvertes aux participants des deux forfaits : l'itinéraire jeune et l'itinéraire grand public.

**C181 - Robert Dutton • Un homme d'affaires vous parle du bien commun**

Samedi 19 août, 14 h 30 à 16 h

Les exigences d'efficacité de l'entreprise sont-elles conciliables avec des idéaux de justice, de démocratie et de bien commun? Quelles valeurs devraient animer les entreprises? Venez écouter un homme d'affaires inspirant et engagé vous parler de ce qui se fait, de ce qu'il est possible de faire.

Robert Dutton assure la direction de Rona inc. à titre de président et chef de la direction depuis 1992. Depuis le début de son mandat à la présidence, Robert Dutton a réalisé plusieurs changements opérationnels et structurels.

En l'an 2001, il recevait le «McGill University Management Achievement Award» ainsi que le prix Opal Grand mérite de la Société canadienne de la sclérose en plaques, soulignant son succès professionnel et sa contribution à la communauté. Monsieur Dutton œuvre aussi auprès de nombreux organismes sociaux et communautaires qui viennent en aide aux jeunes et aux personnes atteintes de maladies mentales.

**C182 - Edgar Fruitier • La culture, la langue et l'engagement**

Samedi 19 août, 14 h 30 à 16 h

Il y a des personnalités qui, tous les jours, en font un peu pour la culture. Il existe des artistes qui ont à cœur de défendre et de faire rayonner la culture québécoise. Edgar Fruitier, qui a été le porte-parole de nombreux événements, nous entretient de l'importance de la culture et de son engagement social et artistique envers cette dernière.

La musique et le théâtre ont été au cœur de la vie d'Edgar Fruitier. Comédien depuis plus de cinquante ans, mélomane reconnu, collectionneur passionné, communicateur émérite, Edgar Fruitier est le parfait «honnête homme» au sens où on l'entendait au XVIII^e siècle, un siècle auquel, de son propre aveu, il aurait dû appartenir! Côté comédie, il a fait les délices de tous les jeunes dans *La boîte à surprises*. Sur scène autant qu'à la télévision, on l'aura vu dans *Molière*, *Goldoni*, *Tremblay*, *Shakespeare*. Animateur de l'émission quotidienne *Les matinales* sur la Chaîne culturelle de Radio-Canada, président d'honneur de nombreux festivals de musique, il participe régulièrement à l'émission *Rayon musique*. En télévision, Edgar Fruitier a exploré les neuf symphonies de Beethoven, mouvement par mouvement, lors de neuf émissions très souvent reprises en Amérique.



C184 - Line Beauchamp • Quelle place pour le Québec à l'Unesco?

Samedi 19 août, 14 h 30 à 16 h

Nous apprenions que le Québec aurait une place à l'Unesco. Dans les faits, qu'est-ce que cela changera? Quel sera le nouveau rôle du Québec sur cette tribune? Venez le découvrir en écoutant la ministre de la Culture et des Communications du Québec.

Line Beauchamp est députée libérale de la circonscription de Bourassa-Sauvé et ministre de la Culture et des Communications. Elle obtient son baccalauréat en psychologie à l'Université de Montréal où elle enseigne avant de se joindre au conseil d'administration du Collège de Maisonneuve et de la Régie des installations olympiques. D'abord élue en novembre 1998, elle siège dans l'Opposition officielle lors du gouvernement de Lucien Bouchard et de Bernard Landry. Le ministère de la Culture et des Communications, appuyé par un réseau de douze sociétés d'État et d'organismes publics relevant de la ministre, a pour mission de favoriser au Québec l'expression et la démocratisation de la culture ainsi que le développement des communications et de contribuer à leur rayonnement à l'étranger.



C186 - Mario Cardinal • Peut-on encore croire en l'intégrité des médias?

Samedi 19 août, 14 h 30 à 16 h

Les sondages d'opinion indiquent que le public consommateur d'information s'interroge de plus en plus sur l'éthique des médias. Plusieurs experts parlent de changements profonds tandis qu'ils sont nombreux, les citoyens qui sont désabusés face aux contenus qu'on leur propose. Concentration des médias, subordination des critères de sélection de l'information à des impératifs économiques, priorité au tirage et à la cote d'écoute, importance démesurée accordée au fait divers, tyrannie de l'image à la télévision, valorisation injustifiée de l'information sur Internet, autant de nouveaux facteurs qui contribuent à déprimer la véritable information.

Mario Cardinal a développé deux secteurs particuliers d'intervention, soit la déontologie journalistique et la formation de professionnels à la communication. Il a, en outre, écrit un ouvrage sur le journalisme d'aujourd'hui, *Il ne faut pas toujours croire les journalistes* (février 2005) et, en collaboration avec Radio-Canada, un livre sur le référendum de 1995, intitulé *Point de rupture* (septembre 2005). Il prépare en ce moment une biographie de Paul Gérin-Lajoie, le premier ministre de l'Éducation du Québec et l'un des grands responsables de la révolution tranquille.



C187 - André Boisclair • André Boisclair, du chef à la politique

Samedi 19 août, 14 h 30 à 16 h

De la souveraineté à la mondialisation en passant par le développement durable, l'éducation, le défi démographique ou la pauvreté, venez écouter le chef du Parti québécois et lui poser les questions qui vous préoccupent.

André Boisclair est un militant engagé, un souverainiste convaincu et un parlementaire aguerri. En 1984, Bernard Landry convainc André Boisclair de se mettre au service de la souveraineté. Plus tard, Jacques Parizeau le persuade de se porter candidat à l'élection de 1989 où il est élu dans la circonscription de Gouin à l'âge de 23 ans. Au fil des années, il a été notamment ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, ministre de la Solidarité sociale, ministre d'État à l'Environnement et à l'Eau et leader parlementaire du gouvernement. Réélu en 2003, André Boisclair est nommé leader parlementaire de l'opposition, poste qu'il quittera en même temps que son siège de député de Gouin le 17 août 2004. Le 15 novembre 2005, à 39 ans, André Boisclair est élu chef du Parti québécois.

Jeudi 17 août, 20 h



ANDRÉE RUFFO

De l'intégrité et de l'engagement

« **D**e 0 à 5 ans, personne n'entend l'enfant pleurer. De 5 à 12 ans, une fraction seulement du personnel enseignant signale les cas d'abus. Ces enfants mal-aimés vont se retrouver entre eux, à commettre des délits pour survivre, à se droguer, à séduire pour se nourrir. Là, la société les entendra. Alors, ce sera plus facile de les punir. [...] À quoi sert de lui avoir reconnu tant de droits quand un enfant n'a plus de pays, ni de village, ni de famille, quand nous affamons des pays pour exercer notre pouvoir sur leur population? Les droits ne veulent rien dire, à moins que des femmes et des hommes courageux ne se lèvent. Les enfants ne font pas de lobbying. Ils ne votent pas. Il faut donc que des adultes se dressent pour dire : ça suffit, nous exigeons que ces droits soient respectés. » Mme Ruffo parlera de la douleur de l'enfance, des problèmes auxquels doivent faire face les enfants dans le monde, de l'importance de la communication et de l'engagement. Cet engagement tenace qui a animé sa carrière et qui lui fait toujours espérer de préserver les rêves des enfants en mobilisant la conscience sociale.

Née à Montréal, l'avocate Andrée Ruffo devient juge au Tribunal de la jeunesse de la Cour du Québec en 1986. Tout au long de sa carrière de juge, elle dénonce la détresse des enfants qui souffrent d'abus physiques ou psychologiques et déplore le manque d'efficacité du système québécois, inapte selon elle à trouver des solutions rapides à ce grave problème sociétal. À plusieurs reprises, ses remarques feront l'objet de plaintes au Conseil de la magistrature. Celles-ci portent sur les écarts qu'elle aurait commis au devoir de réserve que lui incombent ses fonctions. Elle publie deux volumes sur le sort réservé aux enfants au Québec et dans le monde : *Parce que je crois aux enfants* (1988) et *Enfants de l'indifférence* (1993).

ILAN GREILSAMMER et KHALIL SHIKAKI

En partenariat avec le Comité Québec-Israël



En collaboration avec

COMITÉ QUÉBEC-ISRAËL
QUEBEC-ISRAEL COMMITTEE

Un an après le désengagement de Gaza, quelques mois après l'élection du Hamas et d'un nouveau gouvernement israélien, où en sommes-nous dans les relations israélo-palestiniennes ?

Quelles sont les préoccupations des deux populations aujourd'hui ? Quelles sont leur perception l'une de l'autre ? Cette conférence, donnée par un expert palestinien et un expert israélien sur l'avenir des relations israélo-palestiniennes, analysera les différents modes de pensée, en soulignant les divergences au sein des deux sociétés, tout en anticipant que l'avenir reste incertain face aux pressions internes et externes que subissent les dirigeants israéliens et palestiniens en place.

Assistez à une conférence illustrant le point de vue israélien autant que le point de vue palestinien. Apprenez l'histoire de ces relations houleuses au cours d'une conférence évitant le piège de la simplification excessive des faits pour vous initier à la complexité des jeux de pouvoirs.



Khalil Shikaki est professeur associé de science politique et directeur du Palestinian Centre for Policy and Survey Research de Ramallah. Il a fait son doctorat à Columbia University en 1985 et a enseigné dans plusieurs universités, notamment à Bir Zeit University, à al-Najah National University, à l'University of Wisconsin (Milwaukee) et University of South Florida (Tampa). Il a également séjourné à Washington (D.C.) à l'été 2002 à titre de Visiting Fellow au Brookings Institute. M. Shikaki a dirigé plus d'une centaine de sondages d'opinion auprès des Palestiniens de la Cisjordanie et de la bande de Gaza depuis 1993. Ses publications les plus récentes incluent :

• *Palestinian Public Opinion and the Peace Process: Long Term Trends and Policy Implications*, Washington DC, United States Institute of Peace, 2005. • «The Future of Palestine», *Foreign Affairs*, novembre-décembre 2004. • *Building a State, Building a Peace: How to make a Roadmap that Works for Palestinians and Israelis*, The Brookings Institution, Washington DC, été 2003. • *The Israeli-Palestinian Peace Process: Oslo and the Lessons of Failure*, East Sussex, Sussex Academic Press, 2002. • «Self-Serving Perception of Terrorism Among Israelis and Palestinians», *Political Psychology*, septembre 2002.



Né à Paris en 1948, **Ilan Greilsammer** a fait ses études supérieures à Paris, dont une licence en droit public à l'Université Paris II, un diplôme de science politique à l'Institut d'études politiques de Paris, ainsi qu'un doctorat en relations internationales à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne). Il a émigré en Israël en 1972 et habite à Jérusalem. Depuis 1972, il enseigne au Département de science politique de l'Université Bar-Ilan, Ramat-Gan (Israël) où il est professeur titulaire de politique comparée et président du Centre de Recherches européennes. Il a été professeur invité à de nombreuses universités américaines, canadiennes et européennes. Ses publications les plus récentes incluent : • *La nouvelle histoire d'Israël*, Paris, Gallimard, 1998. • *Léon Blum et les Lettres de Buchenwald*, Paris, Gallimard, 2003. • *Le sionisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005. • *La reconnaissance mutuelle*, Paris, Le Seuil, 2005.

Vendredi 18 août, 20 h



AXEL KAHN

Le progrès technique, fin ou moyen du développement des sociétés modernes ?

Les biotechnologies, le clonage humain, l'assistance médicale à la procréation et à la mort, les essais sur l'être humain, les plantes transgéniques, la place de notre espèce dans la nature, les thérapies géniques : tous les jours, la science tisse des liens de plus en plus étroits avec la vie. Ces progrès soulèvent des inquiétudes et des interrogations concernant principalement la dignité de la personne humaine. Comment faire en sorte que la science ne porte pas atteinte à la dignité humaine ? Comment instaurer des pratiques saines ? Optimiste, le généticien Axel Kahn aborde ces questions d'un point de vue humaniste. Selon lui, il en revient au « généticien citoyen » de veiller à ce que jamais la science ne puisse porter atteinte à la dignité de la personne humaine. Éthique, bioéthique, science et politique. Sans nier les avancées techniques, M. Kahn souligne l'importance de la conscience sociale qu'il importe de développer.

Axel Kahn, docteur en médecine et docteur ès sciences, est directeur de recherche à l'INSERM et dirige l'Institut Cochin. Ses travaux scientifiques portent notamment sur le contrôle des gènes, les maladies génétiques, le cancer et la nutrition. Il a été président de la Commission du génie biomoléculaire de 1987 à 1997, rédacteur en chef de la revue *Médecine Sciences* de 1986 à 1998 et a été membre du Comité consultatif national d'éthique de 1992 à 2004. De 2000 à 2002, il a présidé à Bruxelles le Groupe des experts de haut niveau en sciences de la vie auprès du Commissaire de la Recherche de la Commission européenne. Outre ses travaux scientifiques, Axel Kahn intervient fréquemment sur des sujets touchant aux aspects moraux et sociaux de la médecine, de la génétique et des biotechnologies. Coauteur d'une quarantaine de livres, il a écrit plusieurs ouvrages, en particulier : • *Société et révolution biologique : pour une éthique de la responsabilité*, Paris, INRA, 1996. • *La médecine du XXI^e siècle : des gènes et des hommes*, Paris, Bayard, 1996. • *Copies conformes, le clonage en question*, Paris, Nil, 1998. • *Et l'Homme dans tout ça ? Plaidoyer pour un humanisme moderne*, Paris, Nil, 2000. • *L'avenir n'est pas écrit*, Albert Jacquard - Axel, Kahn - Paris, Bayard, 2001. • *Raisonné et humain*, Paris, Nil, février 2004. • *Bioéthique et liberté* - Axel, Kahn - Dominique Lecourt -, Paris, PUF, Collection « Quadrige/Essais », 2004. • *Le Secret de la salamandre - La médecine en quête d'immortalité*, Paris, Nil, 2005. • *Comme deux frères* - Axel Kahn - Jean-François Kahn, Éd. Stock, Paris, janvier 2006.



En présence de cinéastes et de personnalités engagées de la société civile, du monde journalistique et politique, voyez des documentaires issus de la collection de l'ONF.

Jeudi 17 août à 19 h

Pas de pays sans paysans

Ève Lamont • produit par Nicole Hubert (Les Productions du Rapide Blanc) et Colette Loumède (ONF)
• 2005 • Canada • 89 minutes

Une agriculture durable et respectueuse de l'environnement est-elle un frein au développement économique? L'agriculture est en crise partout sur la planète. La course à la productivité de l'agro-industrie s'effectue au détriment de l'environnement et de la qualité des aliments. En Europe comme en Amérique, des paysans proposent une autre vision de l'agriculture et mettent en œuvre des pratiques soucieuses de l'environnement et de la pérennité de l'agriculture.

Invités : **Maxime Laplante**, président de l'Union paysanne et **Frédéric Paré**, coordonnateur au Programme agriculture écologique, Équiterre

Vendredi 18 août à 19 h

La liberté en colère

Jean-Daniel Lafond • produit par Iolande Cadrin-Rossignol (ONF) • 1994 • Canada • 73 minutes

Qu'en est-il de l'engagement social et politique? Quatre personnages qui furent, au début des années 1970, les acteurs d'une période mouvementée d'affirmation nationale au Québec, nous proposent un regard sur leur engagement social et politique. Au fil de leurs échanges, de séquences d'archives et de chansons de Plume Latraverse, on retrouve, le temps d'un film, Pierre Vallières, Charles Gagnon, Francis Simard et Robert Comeau.

Invité : **Jean-Daniel Lafond**, cinéaste

Animation : **Michel Venne**, directeur général de l'INM

Samedi 19 août, 16 h 30

Les Chemins de Marie

Monique LeBlanc • produit par Monique LeBlanc et Carol Babin (CinImage Productions inc.) / Kent Martin et Jacques Turgeon (ONF) • 2005 • Canada • 80 minutes

Dans une Amérique sous l'emprise de la peur, qui se préoccupe des exclus et des démunis? Ce documentaire trace le saisissant portrait d'une Amérique sous l'emprise de la peur. Des quartiers miséreux de Detroit jusqu'à la frontière militarisée avec le Mexique, ce puissant « road movie » expose l'insoutenable revers du rêve américain. En chemin, la documentariste Monique LeBlanc nous fait pourtant découvrir des êtres exceptionnels, profondément engagés dans leur communauté.

Invité : **Claude Corbo**, professeur de science politique à l'UQAM et responsable du cours sur le système politique des États-Unis

Samedi 19 août à 19 h

Cinéma direct : la caméra, un outil de manifeste?

Le cinéma direct est un mouvement collectif qui a bouleversé les méthodes de production et de tournage au Québec dans les années 1950 et 1960. Le but : que la caméra devienne le témoin de la réalité sociale. Encore aujourd'hui, le cinéma direct est une forme d'expression engagée. Venez rencontrer certains acteurs de ce mouvement et les cinéastes qu'ils ont inspirés!

Panélistes : **Marcel Carrière**, **Werner Nold**, **Jean-Pierre Masse**, **Magnus Isaacson**, **Denys Desjardins** et **Manon Barbeau**, cinéastes.

En présence de **Michel Venne**, directeur général de l'INM



Mis au point dans les années 1960 par Augusto Boal au cœur des favelas de São Paulo, le théâtre-forum est une forme de théâtre participatif dont l'objectif est de conscientiser et d'informer les citoyens. Il a servi à la lutte contre le sida et à la défense des droits de l'Homme auprès des populations non alphabétisées. Le théâtre-forum est aussi de plus en plus populaire dans les pays développés pour souligner des problèmes de société et alimenter le débat public.

Présenté en collaboration avec l'équipe d'intervention théâtrale participative Mise au jeu.

Vendredi 18 août, 19 h

Adotopia

Adotopia est une création théâtrale menée par l'équipe d'intervention théâtrale participative Mise au jeu avec la collaboration d'une dizaine de jeunes de la région métropolitaine de Montréal âgés entre 16 et 25 ans. Développée à partir de jeux, de mises en situation, d'improvisations théâtrales et musicales, cette création progressive s'inspire d'expériences et de visions relatées par plus de 1500 jeunes montréalais qui se sont exprimés dans le cadre du projet Jeunesse enJEUX Montréal depuis l'année 2003. Grâce à leur imaginaire débordant, les jeunes créateurs se questionnent sur l'engagement de chacun à créer un quartier, une ville, un monde qui soient plus fidèles aux aspirations de la génération montante. Les représentations feront appel aux commentaires et à la participation du public.

Adotopia emprunte le format « huis clos médiatisé » des émissions de télé-réalité pour canaliser un regard sur le passé et le présent des adolescents d'aujourd'hui, pour ajuster leurs images tantôt idéalisées, tantôt démonisées, pour dépasser l'individualisme qui nous barricade.

Samedi 19 août, 19 h

Des droits en bon état

Mario vient d'emménager dans un nouveau logement. Petit à petit, ces nouveaux voisins l'envahissent. Même si chacun d'eux s'excuse des ennuis causés, les raisons du dérangement sont en dehors de leur volonté... et persistent. La précarité est leur pain. Leurs tentatives de s'en tirer mettent en relief la fragilité des droits humains. Et empêchent Mario de dormir. Le malheur des autres l'envahit autant qu'il le répugne. Comme un visage qui se fige pour l'éternité sur une grimace, Mario qui tentait de s'en laver les mains se verra bientôt obligé de joindre ses forces à celles de ses voisins pour endiguer la misère ambiante.

Des droits en bon état, c'est le contexte d'un état d'urgence qui commande de reprendre une bonne prise sur les droits que l'on a commencé à perdre. La pièce suscite l'engagement tout en faisant connaître les outils permettant l'affirmation des droits, comme les pactes internationaux de l'ONU, dont le PIDESC.

NE MANQUEZ PAS LES ACTIVITÉS

ÉVÉNEMENT D'OUVERTURE

Mercredi 16 août, 19 h

Une soirée haute en couleur qui fera une place de choix à la connaissance et aux arts de la scène, mettant en vedette le Théâtre Parminou. En conférence: Michel Venne et Jacques Grand' Maison. Animé par Matthieu Dugal (*Méchant contraste*, TéléQuébec).

À la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM de 19 h à 21 h.

SOIRÉE FESTIVE

Samedi 19 août, 20 h

Venez lâcher votre fou avec vos collègues de l'École d'été! Dès 20 h, vous pourrez rencontrer de nouvelles personnes, discuter passionnément et vous déhancher sur la piste de danse. Les rythmes engagés du Québec et du monde, d'hier et d'aujourd'hui, seront à l'honneur. Plaisir garanti pour votre dernière soirée ensemble!

Les DJ's de CHOQ.fm feront jouer vos demandes spéciales!

Au bar L'Après-cours du pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM.

CARREFOUR DE L'ENGAGEMENT PRENDS TA PLACE!



En collaboration avec le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJIM) et la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ).

Vous désirez vous engager? Venez découvrir comment forger une société à votre image en vous engageant dans des organismes dignes de votre intérêt. Tous les jours, de 16 h 30 à 20 h, de nouveaux organismes seront présents!

Dans les foyers de la salle Marie-Gérin-Lajoie.

Un jour, un thème

- **Jeudi - Journée de la solidarité**
- **Vendredi - Journée de l'action**
- **Samedi - Journée des régions**

SALON DES ANCIENS

Vous n'étiez pas aux éditions antérieures de l'École d'été? Vous souhaitez assister aux conférences organisées par l'INM au cours des deux dernières années? Nous avons fouillé dans nos archives vidéo et avons concocté un programme de conférences sur écran géant.

Ralph Nader, Jacques Attali, Laure Waridel, Roméo Dallaire, Louise Beaudoin, Joseph Stiglitz... le Salon des Anciens vous plaira à coup sûr!

Dans le foyer du Studio-Théâtre-Alfred-Laliberté.

Jeudi 17 août

- **17 h** - Documentaire sur l'École d'été 2005
- **17 h30** - M. Riccardo Petrella
- **18 h15** - Mme Françoise David
- **19 h** - M. Jean Ziegler
- **19 h45** - M. Jacques Attali

Vendredi, 18 août

- **17 h** - Documentaire sur l'École d'été 2005
- **17 h30** - M. Ralph Nader
- **18 h15** - Mme Laure Waridel
- **19 h** - M. Jack Layton
- **19 h45** - M. Roméo Dallaire

Samedi, 19 août

- **17 h** - Documentaire sur l'École d'été 2005
- **17 h30** - M. Gérard Bouchard
- **18 h15** - Mme Louise Beaudoin
- **19 h** - M. Bernard Landry
- **19 h45** - Son Excellence Michaëlle Jean

TÉS LIBRES DE L'ÉCOLE D'ÉTÉ

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE NATIONALE SUR L'IMPLICATION DES JEUNES

5 à 7

Jeudi le 18 août, la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec vous invite à un dynamique **5 à 7** où l'on servira de succulentes bouchées végétaliennes et un savoureux cocktail 100% biologique. Ce 5 à 7 sera notamment l'occasion d'annoncer le déploiement des agents de participation citoyenne dans tous les forums jeunesse régionaux du Québec ainsi que quelques actions effectuées par et pour les jeunes. Venez les rencontrer!



Table de concertation
des Forums Jeunesse
régionaux du Québec

À l'Agora du pavillon Judith-Jasmin
de l'UQAM.

CAFÉ CITOYEN

Vous avez un projet en tête? Vous affectionnez les conversations stimulantes? Tous les soirs, venez rencontrer des jeunes ayant réalisé un projet. Inspirez-vous de leur expérience, faites le plein d'idées nouvelles et apprenez à concrétiser votre projet. La plupart sont nés ou ont pris leur envol à l'École d'été!

Au bar L'Après-cours du pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM.

Jeudi, 17 août

- **18 h 30 à 19 h 30** - Lancement officiel du rapport de la Conférence citoyenne sur la biométrie

Vendredi, 18 août

- **17 h à 18 h** - Frédéric Gagnon-Lebrun du projet JARGON
- **18 h 30 à 19 h 30** - Jean-Sébastien Dufresne du projet Ici là

Samedi, 19 août

- **17 h à 18 h** - Any Truchon, du projet L'Échappée bleue
- **18 h 30 à 19 h 30** - Maude Léonard et Véronique Castonguay, du projet Troc-tes-trucs

Les soirées de l'École d'été, c'est aussi...

LES CINÉ-DÉBATS

Pour lire les descriptifs, allez à la page 34.

- Pas de pays sans paysans, de Ève Lamont
jeudi 17 août, 19 h
- La liberté en colère, de Jean-Daniel Lafond
vendredi 18 août, 19 h
- Les Chemins de Marie, de Monique LeBlanc
samedi 19 août, 16 h 30
- Cinéma direct : la caméra, un outil de manifeste?
Soirée thématique,
samedi 19 août, 19 h

LES THÉÂTRES-FORUM

Pour lire les descriptifs, allez à la page 35.

- Adotopia
vendredi 18 août, 19 h à 20 h 30
- Des droits en bon état
samedi 19 août, 19 h à 20 h 30

LES GRANDES CONFÉRENCES

Pour lire les descriptifs, allez à la page 32.

- Andrée Ruffo, De l'intégrité et de l'engagement
jeudi 17 août, 20 h à 21 h 30
- Ilan Greilshammer et Khalil Shikaki, Où en sommes-nous
dans les relations israélo-palestiniennes?
jeudi 17 août, 20 h à 21 h 30
- Axel Kahn, Le progrès technique, fin ou moyen du
développement des sociétés modernes?
vendredi 18 août, 20 h à 21 h 30

début global

début global

LECTURES ET RÉFÉRENCES

« L'ERREUR BORÉALE »...



L'École d'été vous offre plusieurs formes d'activités. Parmi elles, les Forums et les Séminaires proposent une formule où l'interaction des participants et le débat sont les principaux ingrédients. Afin d'assurer la réussite de l'activité, nous vous invitons à vous informer à l'avance sur le sujet du Forum auquel vous participerez. L'activité sera réussie si tout le monde ajoute son grain de sel!

Abonnement au journal *Le Devoir*

Le Devoir offre gracieusement à tous les participants de l'École d'été un abonnement en ligne à son journal du 20 juillet au 31 août 2006. Vous pourrez donc vous informer sur tous les sujets de l'École d'été avant et pendant l'événement ! Pour accéder à votre abonnement, suivez les instructions qui vous ont été transmises par courriel.

Autres références

Pour aller plus loin, d'autres lectures vous sont suggérées parmi les publications de l'INM, notamment **L'Annuaire du Québec 2006** dont vous avez une copie dans votre sac. Toutes les autres publications peuvent être achetées au kiosque de l'INM. Aussi, vous pouvez lire les textes en consultant l'onglet « Documentation » de la rubrique « École d'été » du site Internet : www.inm.qc.ca.

SÉMINAIRES

S171 - Comment réduire la pauvreté au Québec ?

Dans *Ledevoir.com* :

- Éric Desrosiers, « Perspective : Ouvrir la trappe », *Le Devoir*, 26 septembre 2005.
- Alexander Shields, « Rapport du Comité des droits économiques, sociaux et culturels - L'ONU sermonne le Canada pour sa mollesse dans la lutte contre la pauvreté », *Le Devoir*, 23 mai 2006.
- Brian Myles, « Étude : 40 % des travailleurs montréalais gagnent moins de 20 000 \$ », *Le Devoir*, 2 mai 2006, p. A1.
- Kathleen Lévesque, « Le bassin Peel, le pire endroit pour un casino », *Le Devoir*, 22 février 2006.
- Françoise David et Denise Veilleux, « Le projet de loi 57 ne lutte pas contre la pauvreté », *Le Devoir*, 14 juin 2005.

S172 - Syndicalisme : tous les moyens de pression sont-ils bons ?

Dans *Ledevoir.com* :

- Normand Thériault, « Force tranquille », *Le Devoir*, 29 avril 2006.
- Ulysse Bergeron, « En temps de mondialisation - La précarité de l'emploi s'applique aussi dans le secteur public », *Le Devoir*, 29 avril, 2006.
- Clairandree Cauchy, « LA CSQ menacée d'éclatement », *Le Devoir*, 25 mars 2006.
- Bernard Descôteaux, « La bulle des bleus », *Le Devoir*, 24 février 2006.
- Réginald Harvey, « Actions syndicales - Exporter le modèle québécois », *Le Devoir*, 5 février 2005.

S173 - Développement technologique et mondialisation : quels sont les impacts socioculturels et les responsabilités de chacun ?

- Lire les trois études de cas (Bhopal, Tchernobyl et Exxon-Valdez) sur le site www.extremis.tv.

S174 - Altermondialistes, où en sommes-nous ?

Dans *Ledevoir.com* :

- Pierre Vallée, « Fédération des femmes du Québec - Mondialiser la solidarité », *Le Devoir*, 4 mars 2006.
- Isabelle Porter, « Le sommet, plus jamais ! », *Le Devoir*, 15 avril 2006.

- Éric Desrosiers, « Les altermondialistes - De la une à la page C 17 », *Le Devoir*, 15 avril 2006.
- Guy Taillefer, « Entrevue avec Candido Grzybowski, cofondateur du Forum social mondial - Le non français traduit l'impasse néolibérale », *Le Devoir*, 1^{er} juin 2005.
- Alexandre Shields, « Le cinquième Forum social mondial débute aujourd'hui - L'autre monde à l'âge de la maturité », *Le Devoir*, 26 janvier 2005.

S175 - Comment garder les jeunes en région ?

Dans Ledevor.com :

- Pierre Vallée, « Paysage ruraux - L'art et la culture au secours des régions », *Le Devoir*, 13 mai 2006.
- PC, « Le chômage diminue en région parce que les gens partent, dit Charest » *Le Devoir*, 22 mars 2003.
- Marie-Andrée Chouinard, « Beauce-Appalaches - L'immigration pour sauver une école », *Le Devoir*, 29 mars 2006.
- Geneviève Otis-Dionne, « Éducation et informatique - Mise en réseau des écoles des régions excentriques », *Le Devoir*, 17 août 2002.
- Thierry Haroun, « Éducation et sensibilisation - Une fête pour célébrer l'environnement », *Le Devoir*, 11 juin 2005.

S181 - Faut-il craindre la Chine ?

Dans Ledevor.com :

- Éric Desrosiers, « Le Canada néglige ses relations économiques avec la Chine », *Le Devoir*, 10 mai 2006.
- Gaétan Pouliot, « La Chine : un nouveau péril jaune », *Le Devoir*, 19 octobre 2005.
- AFP, « La Chine déloge le Canada comme premier exportateur aux États-Unis », *Le Devoir*, 16 septembre 2005.
- Éric Desrosiers, « Le vol du dragon », *Le Devoir*, 11 février 2006.
- AFP, « La Chine dévoile un excédent commercial massif », *Le Devoir*, 12 janvier 2006.

S182 - Comment contrer la discrimination à l'égard des immigrants ?

Dans Ledevor.com :

- Micheline Labelle, « Racisme, discrimination, torture », *Le Devoir*, 29 juillet 2004.
- Brian Myles, « Du ghetto au gang », *Le Devoir*, 3 avril 2006.
- Denise Bombardier, « Vive la différence ? », *Le Devoir*, 5 février 2005.
- Geneviève Bouchard, « Libre opinion : Les coûts de la sous-utilisation des compétences des immigrants », *Le Devoir*, 16 février 2005.
- Alain-G. Gagnon et Myriam Jézéquel, « Pour une reconnaissance mutuelle et un accommodement raisonnable - Le modèle québécois d'intégration culturelle est à préserver », *Le Devoir*, 17 mai 2004.

S183 - Le développement durable profite-t-il aux régions ?

Dans Ledevor.com :

- Antoine Robitaille, « Orford : la grogne s'amplifie », *Le Devoir*, 4 mai 2006.
- Marc-André Girard, « Agora : Mon Orford, notre Orford ! », *Le Devoir*, 29 mars 2006.
- Louis-Gilles Francoeur, « Bas-Saint-Laurent - Les rivières n'en peuvent plus », *Le Devoir*, 25 mai 2006. Louis-Gilles Francoeur, « L'impossible héritage d'une forêt modèle », *Le Devoir*, 19 mai 2006.
- Louis-Gilles Francoeur, « Bennet à Belledune : Québec veut des éclaircissements », *Le Devoir*, 29 mai 2006.

S184 - Vous avez dit : « fédéralisme d'ouverture » ?

Dans Ledevor.com :

- PC, « Harper prône le fédéralisme d'ouverture », *Le Devoir*, 16 octobre 2004.
- Jean-François Caron, « Stephen Harper et la négation de la nation québécoise », *Le Devoir*, 12 janvier 2006.
- PC, « UNESCO : un moment historique », *Le Devoir*, 6 mai 2006.
- Louis Cornellier, « Essais québécois - André Pratte et la logique de la dépendance », *Le Devoir*, 18 février 2006.
- Guy Laforest, « Québec et Canada - les successeurs d'Isocrate », *Le Devoir*, 18 septembre 2004.

S187 - La politique au féminin : à quand la parité ?

Dans Ledevor.com :

- Léa Pascal, « Laissez passer les femmes ! », *Le Devoir*, 16 juin 2006.
- Gil Courtemanche, « Le départ d'une femme », *Le Devoir*, 25 mars 2006.
- Jean-Guillaume Dumont, « La parité n'est pas pour demain », *Le Devoir*, 4 mars 2006.
- Claire Prévost-Fournier et Éline Hémond, « Pour une vraie nouveauté au PQ, Lettre ouverte aux membres du parti », *Le Devoir*, 19 septembre 2005.

FORUMS**F191 - Générations et engagement : dites-moi votre âge, je vous dirai comment vous vous engagez**

Dans Ledevor.com :

- Michel Venne, « Le Québec dans 20 ans », *Le Devoir*, 16 août 2004.
- Renaud Plante, « Libre opinion : Une génération politique est née », *Le Devoir*, 4 avril 2005.
- Clairandree Cauchy, « L'entrevue - Le militant impénitent », *Le Devoir*, 15 mai 2006.
- Christian Lévesque, « Programmes québécois - Un Québec sans frontières », *Le Devoir*, 4 février 2006.
- PC, « Les retraités s'impliquent à fond dans la société », *Le Devoir*, 28 mars 1994.
- Gilles Julien, « Libre opinion : La générosité existe : il suffit de la voir », *Le Devoir*, 24 décembre 2003.

Autres :

- Raphaël Artaud McNeill, « La tentation d'en finir avec la politique », dans *Jeunes et engagés*, Montréal, Fides, p. 74-78.
- Madeleine Gauthier et Pierre-Luc Gravel, « Les nouvelles formes d'engagement de la jeunesse québécoise », dans *L'Annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fides, 2003, p. 44-53.
- Stéphane Kelly, « La fin de l'âge lyrique au Québec », dans *Jeunes et engagés*, Montréal, Fides, p. 10-16.
- Hélène Morais, « L'engagement des citoyennes et des citoyens : pour un meilleur système de santé et de bien-être », dans *100 idées citoyennes pour un Québec en santé*, Montréal, Fides, 2005, p. 70-72.

F192 - Le rayonnement international du Québec : qu'est-ce qui fait le succès du Québec à l'étranger?

Dans Ledevor.com :

- Christian Rioux, « Paris se bouscule à l'ouverture de la semaine du cinéma québécois », *Le Devoir*, 24 novembre 2005.
- Frédérique Doyon, « Un secteur fragile - Le p.-d.g. du Cirque du Soleil, Daniel Lamarre, témoigne », *Le Devoir*, 20 novembre 2004.
- Marie-Andrée Chouinard, « Une première école à la québécoise ouvrira ses portes à Casablanca », *Le Devoir*, 27 mai 2006.
- PC, « Convention internationale sur la diversité culturelle - L'UNESCO adopte une idée née au Québec », *Le Devoir*, 30 décembre 2005.
- Guylaine Boucher, « Québec actuel - S'ouvrir au monde », *Le Devoir*, 29 octobre 2005.
- Claude Lafleur, « Vol direct sur le marché du travail », *Le Devoir*, 15 février 2006.

Autres :

- Earl Fry, « Le Québec tire profit de sa relation économique avec les États-Unis », dans *L'Annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fides, 2003.
- Yves Rousseau, « Lendemain d'euphorie. L'année du cinéma québécois », dans *L'Annuaire du Québec 2005*, Montréal, Fides, 2004.

F193 - La nationalisation du vent : idée en l'air ou nouveau projet de société?

Dans Ledevor.com :

- Jean-Robert Sansfaçon, « Développement fragile », *Le Devoir*, 10 juin 2006.
- Amir Khadir et Françoise David, « Nouvelle stratégie énergétique ou développement insoutenable? », *Le Devoir*, 26 mai 2006.
- Louis-Gilles Francœur, « Rupert : l'éolien pourrait faire le travail - Le projet d'Hydro nuirait aussi à une espèce rare de truite », *Le Devoir*, 3 mai 2006.
- Gilles Lefrançois, « Énergie éolienne - Hydro, déjà maître d'œuvre en éolien - La nationalisation n'ajouterait aucun avantage », *Le Devoir*, 10 avril 2006.
- Lucien Lessard, « Libre opinion : La Côte-Nord sera-t-elle encore oubliée? », *Le Devoir*, 6 mars 2006.
- Louis-Gilles Francœur, « Hydro ouvre son réseau aux autoproducteurs », *Le Devoir*, 11 février 2006.

Autres :

- Philip Raphals, « Le boom de l'éolien au Québec », dans *L'Annuaire du Québec 2006*, Montréal, Fides, 2005, p. 230-235.
- Thierry Vandal, « Énergie, le défi du développement durable », dans *L'Annuaire du Québec 2006*, Montréal, Fides, 2005, p. 236-241.

F195 - Santé et éducation : les intérêts générationnels sont-ils compatibles?

Dans Ledevor.com :

- Mathieu Jeanneau, « Le Parti québécois doit proposer des changements en éducation », *Le Devoir*, 8 juin 2006.
- Réjean Hébert, « Saurons-nous soigner les aînés? », *Le Devoir*, 30 juillet 2005.
- Jean Carette et Richard Lefrançois, « Agora : Halte à l'âgisme manipulateur », *Le Devoir*, 25 janvier 2006.
- Robert Poupart, « Un pays intelligent », *Le Devoir*, 2 mars 2006.
- Gérard Bérubé, « Perspectives : Plus vieux, plus riches », *Le Devoir*, 27 janvier 2005.

Autres :

- Éric Bédard, « Le printemps des étudiants : place à la génération «Y»! », dans *L'Annuaire du Québec 2006*, Montréal, Fides, 2005, p. 104-112.
- Robert Choinière, « Les dépenses de santé et l'état de santé : comparaison du Québec avec le reste du monde », dans *100 Idées citoyennes pour un Québec en santé*, Montréal, Fides, 2005, p. 32-39.

- Pierre-André Desjardins et Pierre Dorais, « Les bons d'éducation : panacée ou illusion », dans *L'Annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fides, 2003, p. 453-457.
- Simon Langlois, « Le système d'éducation face au défi démographique », dans *L'Annuaire du Québec 2005*, Montréal, Fides, 2004, p. 458-464.
- Christian Rioux, « La gratuité scolaire en France, un modèle pour le Québec? », dans *L'Annuaire du Québec 2006*, Montréal, Fides, 2005, p. 657-667.
- Mircea Vultur, Madeleine Gauthier et Claude Trottier, « L'emploi chez les jeunes sans diplôme », dans *L'Annuaire du Québec 2005*, Montréal, Fides, 2004, p. 335-341.

F197 - Solidaire, durable, laïc, créatif, performant, innovateur, lucide... : quelles valeurs pour le Québec?

Dans Ledevor.com :

- Thierry Haroun, « Le développement durable : un enjeu "démocratique" », *Le Devoir*, 10 juin 2006.
- Roger Girard, « Quand un sondage en cache un autre », *Le Devoir*, 19 juin 2006.
- Antoine Robitaille, « Québec solidaire sort la gauche de la marginalité, selon Françoise David », *Le Devoir*, 6 février 2006.
- Alexandre Shields, « Des femmes majoritaires, les professions libérales changent de visage », *Le Devoir*, 8 mars 2006.
- Gérard Bouchard, « Le projet de souveraineté du Québec - Sortir de l'impasse en revenant aux idées fondatrices », *Le Devoir*, 17 juin 2006.

Autres :

- Gilles Pronovost et Chantal Royer, « Les valeurs de jeunes : identité, famille, école, travail », dans *L'Annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fides, 2003, p. 206-213.
- Antoine Robitaille, « Le Québécois, pacifiste ou pacifique? », dans *L'Annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fides, 2003, p. 53-64.
- Michel Venne, « Les jeunes veulent une société responsable », dans *L'Annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fides, 2003, p. 49-55.
- Michel Venne, « Pour une société responsable : Une analyse des 50 propositions », dans *Jeunes et engagés*, Montréal, Fides, p. 54-57.
- Sylvie Dugas, « Mesurer le bien-être, pas seulement la croissance, Cahier spécial de l'Institut du Nouveau Monde inséré dans *Le Devoir* du 25 février 2006, p. 28-29.
- « La croissance autrement - Le commerce équitable en croissance de 10 à 20% par an dans le monde », Cahier spécial de l'Institut du Nouveau Monde inséré dans *Le Devoir* du 25 février 2006, p. 29-30.
- Sylvie Dugas, « La croissance autrement - Le Québec est-il une terre de développement durable? », Cahier spécial de l'Institut du Nouveau Monde inséré dans *Le Devoir* du 25 février 2006, p. 30.

F198 - La dette et les finances publiques, entre gérer pour demain et payer pour hier

Dans Ledevor.com :

- Michel Venne, « L'équité entre générations », *Le Devoir*, 15 mai 2006.
- Jean Dion, « La dette et vous », *Le Devoir*, 13 mai 2006.
- Robert Dutrisac, « De province à pays, de déficit à surplus », *Le Devoir*, 6 mai 2005.
- François Desjardins, « La dette est incontournable, dit Desjardins », *Le Devoir*, 17 mars 2006.
- Collectif, « Libre opinion - Réduire la dette : une question d'équité », *Le Devoir*, 24 février 2006.
- Louis Gill, « L'obsession du remboursement de la dette fédérale », *Le Devoir*, 18 janvier 2006.
- Normand Perry, « Que les baby-boomers la payent, leur dette ! », *Le Devoir*, 26 octobre 2005.

Autres :

- Pierre-Emmanuel Paradis, « La dette : un changement de cap s'impose. Une analyse du passé, du présent et du futur de nos finances publiques », recherche de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 2006, 20 p.
- « Changements démographiques : laisser faire ou réagir? », Cahier du participant, Rendez-vous stratégiques sur l'économie, hiver 2006.
- « Accroître ou réduire l'intervention de l'État? », Cahier du participant, Rendez-vous stratégiques sur l'économie, hiver 2006.
- « Protéger nos entreprises contre la concurrence », Cahier du participant, Rendez-vous stratégiques sur l'économie, hiver 2006.
- « Sauver l'économie des régions ou gérer leur déclin? », Cahier du participant, Rendez-vous stratégiques sur l'économie, hiver 2006.
- « Favoriser la croissance économique ou repenser cette croissance », Cahier du participant, Rendez-vous stratégiques sur l'économie, hiver 2006.
- « Synthèse des rencontres régionales » du Rendez-vous stratégique sur l'économie.
- « Le choc démographique - Faut-il rembourser la dette? », Cahier spécial de l'Institut du Nouveau Monde inséré dans *Le Devoir* du 25 février 2006, p. 15-16.
- Hélène Bégin, « L'état de santé de l'économie québécoise en sept indicateurs », Cahier spécial de l'Institut du Nouveau Monde inséré dans *Le Devoir* du 25 février 2006, p. 4.
- Frédéric Lapointe, « Le choc démographique - Des impacts sérieux mais pas insurmontables, si on s'en occupe maintenant », Cahier spécial de l'Institut du Nouveau Monde inséré dans *Le Devoir* du 25 février 2006, p. 12-14, 31.

début global

LE PROJET CITOYEN

RÉDIGEZ UN MANIFESTE

Soins AUX PERSONNES ÂGÉES...



RÉDIGEZ UN MANIFESTE

Le Projet citoyen est réservé aux participants de l'itinéraire jeune.

Objectif

Le Projet citoyen est un exercice démocratique original qui traverse la programmation de l'École d'été. C'est aussi et surtout un espace d'expression privilégié pour penser et repenser le monde qui vous entoure. Au terme d'un travail d'équipe stimulant, **vous aurez formulé un manifeste**, qui contiendra tout autant vos aspirations que ce que vous souhaitez voir changer autour de vous.

Début global

En 1948, Paul-Émile Borduas et un groupe d'artistes lancent le manifeste du *Refus global*, un cri de ralliement contre les valeurs traditionnelles qui maintiennent le Québec dans un immobilisme étouffant. Il dénonce ce qui paralyse tout esprit créateur : la peur. Il fait l'éloge de la liberté totale, l'émergence de l'inconscient, la gratuité du geste. Depuis 2005, les manifestes sont revenus brusquement dans l'actualité - pensons aux Lucides et aux Solidaires. En août 2006, l'École d'été de l'INM vous invite à dire, à votre tour, dans un manifeste, ce que vous refusez et ce à quoi vous aspirez.

Réunis en équipes de 10, vous devrez travailler ensemble, débattre, discuter, vous concerter afin d'arriver à un texte.

Chaque jour, une plage horaire est consacrée à ce projet.

Les Assemblées délibérantes et citoyenne

Les Assemblées délibérantes et citoyenne sont ouvertes aux participants des deux forfaits : l'itinéraire jeune et l'itinéraire grand public.

Votre équipe proposera un manifeste de son cru et le présentera lors des Assemblées délibérantes. Un vote se tiendra afin de déterminer les manifestes qui seront présentés à l'Assemblée citoyenne, l'activité de clôture de l'École d'été.

Les Assemblées délibérantes auront lieu le dimanche, de 9 h à 12 h. Les participants de l'itinéraire grand public pourront assister aux assemblées.

Point culminant de l'École d'été de l'INM, l'Assemblée citoyenne regroupera les participants, les conférenciers, les bénévoles, les membres de l'INM, et des représentants de la société québécoise et les médias... en tout, plus de 800 personnes seront présentes pour le dévoilement des projets retenus. Il s'agit donc de l'étape ultime de votre Projet citoyen, de vos cinq jours de travail. Elle aura lieu le dimanche 20 août, de 13 h 30 à 16 h.

Déclaration des jeunes du Nouveau Monde

Tous les manifestes seront publiés et leur contenu servira de matériau de base à la rédaction d'une Déclaration des jeunes du Nouveau Monde. Cette déclaration sera rédigée par une délégation de participants de l'École d'été 2006 et soumise à un vaste débat dans les régions du Québec et dans les réseaux de jeunes partout sur la planète. Au terme d'un processus s'échelonnant sur plus d'une année, la version finale de la déclaration sera ratifiée, puis débattue lors de l'École d'été de l'INM 2008 qui se déroulera à Québec.

Profitez de cette occasion unique pour proposer et diffuser des idées nouvelles !

Démarche générale

Réunis en équipes formées à l'avance aléatoirement, vous devez rédiger un manifeste qui prendra la forme d'une déclaration de 400 à 800 mots. Votre équipe sera accompagnée d'une personne-ressource, qui vous guidera tout au long de votre démarche. Au terme de l'exercice, un vote en Assemblée délibérante permettra de dégager une dizaine de manifestes qui seront présentés lors de l'Assemblée citoyenne.

Horaire

Le Projet citoyen se déroule durant les cinq jours de l'École d'été, à raison d'une plage horaire par jour, sauf le dimanche, où toute la journée est consacrée au Projet citoyen.

- 1- Mercredi 16 août, de 21 h à 22 h 30 (après l'événement d'ouverture)
- 2- Jeudi 17 août, de 12 h à 15 h, lors du repas de midi
- 3- Vendredi 18 août, de 12 h à 15 h, lors du repas de midi
- 4- Samedi 19 août, de 11 h à 14 h 30, lors du repas de midi
- 5- Dimanche 20 août, de 9 h à 12 h, lors des Assemblées thématiques
- 6- Dimanche de 13 h 30 à 15 h 30, lors de l'Assemblée citoyenne

Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, poursuivre votre travail dans les moments libres.

Lieux

Lors du repas du midi, vous pouvez vous réunir soit à la cafétéria du pavillon Hubert-Aquin, soit à l'Après-Cours qui est adjacent à l'Agora du pavillon Judith-Jasmin (J). Vous pouvez également vous réunir dans l'une des 30 salles fermées réservées pour le Projet citoyen. Vous n'avez qu'à vous en informer auprès de votre personne-ressource.

La salle informatique

Par souci écologique, l'équipe de l'École d'été tente de minimiser le plus possible l'emploi de documentation papier. Ainsi, pour le Projet citoyen, vous devez remettre votre manifeste par voie électronique seulement, à votre personne-ressource. Une salle informatique est à la disposition des équipes ne détenant pas d'ordinateur portable. Cette dernière est située au Pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM, au local A-1900, salle C et D (40 ordinateurs en tout). Elle est ouverte de 9 h à 18 h. Afin de permettre à tous d'utiliser la salle, seul le secrétaire de chaque équipe est admis dans la salle.

Personnes-ressource

Les personnes-ressources encadreront la démarche du Projet citoyen et pourront au besoin vous fournir une aide très utile. Ils possèdent sur le bout des doigts la formule et les procédures du Projet citoyen. Pédagogues compétents, ils disposent de 1001 astuces pour stimuler votre créativité. Mais attention, ils ne rédigeront pas le manifeste à votre place, pas plus qu'ils ne prendront directement part à vos discussions!

Une personne-ressource s'occupe de plus ou moins huit équipes.

Qu'est-ce qu'un manifeste ?

Pour vous aider dans la conception de votre manifeste, référez-vous au texte de la page 41, qui vous présente l'histoire et la typologie du manifeste. Aussi, quelques conseils du projet J.A.R.G.O.N., à la page 45, vous aideront à éviter les écueils de la rédaction de texte.

Écrire à plusieurs mains

Écrire est un exercice difficile en soi. Écrire à deux, à quatre... à dix représente un immense défi ! Rédiger un manifeste à plusieurs mains exige de faire des choix, des compromis et de faire preuve de beaucoup de créativité.

Pour y arriver, différentes techniques d'animation/de rédaction seront utilisées afin de faciliter les échanges, la créativité et l'obtention d'un résultat final satisfaisant pour l'ensemble des participants.

Toutefois, il est important d'insister sur quelques conditions gagnantes qui vous permettront de vivre une expérience enrichissante. Écrire à plusieurs exige un état d'esprit et des dispositions personnelles particulières. En voici quelques-unes qui, nous l'espérons, sauront vous inspirer.

Un énoncé populaire dit que nous sommes plus intelligents à plusieurs. Mais pour y parvenir, il faut être disposé à faire preuve d'écoute, de respect et de générosité envers les autres, et au besoin exiger la réciprocité. Il faut également coopérer, être en mesure de reformuler ses idées et celles des autres, de faire du pouce sur les idées exprimées, de faire des compromis si nécessaire, de sortir des sentiers battus et des lieux communs...

Il faut accepter de jouer ensemble, de participer et de reconnaître que le résultat final n'appartient à personne en particulier, mais à tous. Dans la mesure où ces conditions seront réunies, la démarche d'écriture ainsi que l'exercice de participation au Projet citoyen seront un succès retentissant !

Déroulement

Première rencontre : après l'événement d'ouverture

Horaire : mercredi le 16 août, 21 h à 22 h 30 (durée : 1 heure 30 minutes)

Lieu : l'agora de l'UQAM et l'Après Cours (Pavillon Judith-Jasmin)

Objectifs :

- faire connaissance ;
- choisir un responsable des droits de parole ;
- discuter des principaux enjeux de société qui vous passionnent ou préoccupent.

Le **responsable des droits de parole** est chargé d'organiser les discussions afin que tous aient la possibilité de s'exprimer. Il s'assure que tous les objectifs sont atteints, que les interventions ne se dédoublent pas, que les droits de parole sont respectés et que les discussions se déroulent dans la bonne entente et le respect de chacun.

Le responsable des droits de parole doit posséder un bon sens de l'observation, être à la fois diplomate et ferme.

Seconde rencontre : repas du midi

Horaire : jeudi le 17 août, 12 h à 15 h (durée : 3 heures)

Lieu : cafétéria du pavillon Hubert-Aquin ou l'Après-Cours ou l'une des 30 salles réservées pour le Projet citoyen (voir avec votre personne-ressource)

Objectifs :

- choisir un secrétaire ;
- sélectionner, parmi les sujets abordés lors de la première rencontre, les deux ou trois thématiques qui seront au cœur du manifeste ;
- mettre par écrit ces idées principales ;
- choisir un mode de livraison du texte : comment le présenter pour lui donner le plus de puissance ? ;
- choisir un nom de groupe ou un titre pour le manifeste.

Le **secrétaire** est chargé de remettre la fiche-projet complétée à l'animateur. Rappelez-vous : l'équipe de l'École d'été n'acceptera aucun document papier. Ainsi, en plus d'être responsable de la rédaction de votre fiche-projet, le secrétaire est également chargé de transmettre la version électronique complétée, au plus tard le samedi 20 août à 15 h.

Le secrétaire est à l'aise avec un ordinateur, il est également capable d'être concis et clair. Il possède une bonne capacité d'écriture. Pour ceux qui ont un ordinateur portable, vous recevrez le canevas de votre projet, sous forme électronique, de votre personne-ressource.

Troisième rencontre : repas du midi

Horaire : vendredi le 18 août, 12 h à 15 h (durée : 3 heures)

Lieu : cafétéria du pavillon Hubert-Aquin ou l'Après-Cours ou l'une des 30 salles réservées pour le Projet citoyen (voir avec votre personne-ressource)

Objectif :

- commencer la rédaction du manifeste : plan, structure, premier brouillon.

Quatrième rencontre : repas du midi

Horaire : samedi le 19 août, 11 h à 14 h 30 (durée : 3 heures et demie)

Lieu : cafétéria du pavillon Hubert-Aquin ou l'Après-Cours ou l'une des 30 salles réservées pour le Projet citoyen (voir avec votre personne-ressource)

Objectifs :

- terminer la rédaction du manifeste ;
- choisir un ou des porte-parole ;
- le secrétaire remet la version définitive du manifeste à votre personne-ressource.

Le **porte-parole** est un messenger chargé de présenter le travail de l'équipe à l'Assemblée délibérante. Libre à vous de décider combien vous serez.

Au terme de l'Assemblée délibérante du dimanche matin, si votre manifeste est retenu, le porte-parole a également la responsabilité de présenter le manifeste à l'Assemblée citoyenne et au point de presse qui suivra.

Les qualités d'un porte-parole sont avant tout le leadership et la capacité de bien s'exprimer en public. Le porte-parole doit obligatoirement être présent à l'Assemblée délibérante et à l'Assemblée citoyenne.

Cinquième rencontre : Assemblée délibérante

Horaire : dimanche le 20 août, 9 h à 12 h (durée : 3 heures)

Lieu : votre personne-ressource vous aura assigné une salle

Déroulement :

- présentation à tour de rôle des manifestes par les porte-parole (4 minutes maximum par manifeste) ;
- séance de discussion et de questions ;
- vote afin de déterminer quels manifestes seront présentés à l'Assemblée citoyenne.

Pour juger de la qualité des manifestes des autres équipes, vous devrez évaluer la **pertinence**, l'effet **percutant** et le caractère **créatif** ou **novateur** du contenu et de la langue du manifeste.

En présence des participants de l'itinéraire grand public.

Sixième rencontre : Assemblée citoyenne

Horaire : dimanche le 20 août, 13 h 30 à 16 h (durée : 2 heures et demie)

Lieu : salle Marie-Gérin Lajoie

Déroulement :

- présentation des manifestes sélectionnés lors des Assemblées délibérantes.

En présence des participants de l'itinéraire grand public et de décideurs de la société civile.

Le Manifeste du Refus global, le Manifeste du Parti communiste, Speak White, le Manifeste du Futurisme... Depuis l'émergence de ce genre littéraire, chaque société, chaque groupe (intellectuels, femmes, étudiants, ouvriers, etc), chaque sujet (religion, beaux-arts, luttes sociales, politiques), ou presque, s'est vu représenter par un texte manifestaire. Le manifeste est souvent dénonciateur et a parfois un effet coup de poing. Mais par-dessus tout, le manifeste prend position : c'est une déclaration.

De l'imposition à l'opposition

Le terme « manifeste », d'abord apparu en italien (manifesto) en 1574, vient du latin *manifestum*, (évident, clair, palpable, notoire, indiscutable, flagrant), qui a donné en français l'adjectif « manifeste » qui a le même sens.

Le manifeste est aujourd'hui synonyme de contestation et de revendication. Mais à ses débuts, il était un outil de consolidation du pouvoir des dirigeants politiques. Les premiers manifestes étaient en effet l'affaire des « puissants », rois et membres de la classe nobiliaire, qui y exposaient leur programme et leur action. De « communiqués du pouvoir officiel », les manifestes s'établiront à partir du 19^e siècle, époque révolutionnaire, comme des moyens de contestation. Jusqu'alors strictement politique, le manifeste évoluera en même temps vers une utilisation littéraire. Désormais, tous les groupes, hors des sphères du pouvoir, disposeront d'un moyen d'affirmation, de faire connaître leurs revendications, de critiquer les institutions, voire de mettre le système en crise.

Définition

« Intervention-choc écrite et/ou agie, faite par un ou des destinataires minoritaires auprès d'une majorité réelle ou fantasmée dont ils cherchent à forcer l'adhésion à quelque projet esthétique, éthique et/ou politique. » (Jeanne Demers et Line McMurray)

Le choc !

Premier élément à retenir : le manifeste est souvent lancé avec fracas, sans égard au moment ou au degré de réceptivité de ses destinataires. Pensons au Manifeste pour un Québec lucide, dévoilé en octobre 2005 par une douzaine des personnalités influentes du Québec. Sa publication a constitué un événement totalement inattendu, accueilli par de nombreux grincements de dents, voire de l'indignation. Son titre, qui s'approprie la « lucidité » a également alimenté la controverse. De fait, il est coutume que les manifestes révèlent, à travers leur titre, leur spécificité.

En parole ou en acte

La définition de Demers et McMurray met par ailleurs en lumière deux modes de diffusion du manifeste : l'écrit et l'acte. Le manifeste agi regroupe les lectures publiques et les interventions de nature théâtrale (parfois même silencieuses !) traduisant une volonté d'opposition. Exemple éloquent : le 8 décembre 1968, trois femmes et quatre hommes prirent d'assaut le chœur de l'Église Notre-Dame de Montréal et lancèrent des slogans tels « Mort aux commandements de l'Église », « Place à la spontanéité », « Mort à la servilité », « Place au blasphème ». Leur intervention culmina par un « Place à l'orgasme » au son de l'orgue, un doigt pointé vers l'assistance stupéfaite !

Le manifeste écrit, plus habituel, fait appel au support de l'imprimé, mais il existe néanmoins en une diversité de formes : affiche, tract, placard, dazibao, graffiti. Et il n'est certainement pas exempt d'originalité. Parfois, il donne lieu à des expérimentations graphiques, des jeux de formats, de couleurs, de typographies, qui visent à renforcer son contenu provocateur.

La force du groupe

Tel qu'énoncé dans la définition, un manifeste peut être l'œuvre d'un seul individu comme il peut émaner d'un groupe de personnes. Mais, et c'est une caractéristique propre au genre, le manifeste parlera toujours au « nous », se réclamant d'une collectivité. En présentant une équipe et une force unie, il accentue ainsi son pouvoir de persuasion.

Penser un avenir différent...

Au cœur de la définition - et de la compréhension - du manifeste réside enfin la volonté des destinataires de « forcer l'adhésion » à leur projet, à leur cause, qu'elle soit politique, éthique ou artistique. Le manifeste n'a d'existence qu'en rapport avec l'Institution, c'est-à-dire qu'il s'inscrit nécessairement entre ou contre un état actuel, une série de normes, de conventions. L'accusation et la dénonciation en sont donc des ingrédients typiques. Mais pour être efficace, un manifeste ne peut se cloisonner dans la contestation. Le manifeste présente aussi d'importants projets auxquels il désire rallier un maximum de partisans. Ultimement, le manifeste énonce donc les principes d'un système nouveau, il en trace l'ébauche et revendique un avenir différent.

Guillaume Denault
Collaboration spéciale

L'histoire récente, et plus lointaine, regorge d'exemples de manifestes clamant haut et fort le rejet d'une situation et l'aspiration à une autre. Voici, pour vous inspirer, quelques manifestes célèbres de l'histoire.

Manifeste du Parti communiste

En 1848, le philosophe allemand Karl Marx pose les bases de la doctrine communiste en publiant le *Manifeste du parti communiste*. Cet essai, auquel a aussi contribué Friedrich Engels, est un des écrits qui a eu le plus d'influence sur la politique et l'histoire de l'humanité. Il expose une nouvelle conception du monde, le matérialisme dialectique et la théorie de la lutte des classes.

Extrait du *Manifeste du Parti communiste*

Les communistes ne s'abaissent pas à dissimuler leurs opinions et leurs projets. Ils proclament ouvertement que leurs buts ne peuvent être atteints que par le renversement violent de tout l'ordre social passé. Que les classes dirigeantes tremblent à l'idée d'une révolution communiste ! Les prolétaires n'y ont rien à perdre que leurs chaînes. Ils ont un monde à y gagner.

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

Le Manifeste du Refus global

Le 9 août 1948, au cœur du règne de Maurice Duplessis, dans une société marquée par le traditionalisme et l'immobilisme, un groupe de 15 artistes mené par Paul-Émile Borduas ouvre la voie à la contestation en publiant le *Manifeste du Refus global*.

Les signataires y présentent une description cinglante de la société québécoise de l'époque.

Extrait du *Manifeste du Refus global*

Un petit peuple serré de près aux soutanes restées les seules dépositaires de la foi, du savoir, de la vérité et de la richesse nationale. Tenu à l'écart de l'évolution universelle de la pensée pleine de risques et de dangers, éduqué sans mauvaise volonté, mais sans contrôle, dans le faux jugement des grands faits de l'histoire quand l'ignorance complète est impraticable.

Le *Manifeste du Refus global* se veut un cri de ralliement contre l'hégémonie de l'Église et l'ordre établi. Borduas et son groupe dénoncent l'absence de spontanéité et l'impossibilité d'affirmer son individualité. Ils proposent de mettre fin au « règne de la peur multiforme » qui paralyse tout esprit créateur et mettent de l'avant un projet de société nouvelle, basée sur la liberté totale et des valeurs telles l'amour, la passion, l'anarchie.

Extrait du *Manifeste du Refus global*

*Place à la magie !
Place aux mystères objectifs !
Place à l'amour !
Place aux nécessités !*

Dès sa publication, le Refus global suscite la colère de l'Église et de l'intelligentsia québécoise. Mais son impact sur la société québécoise est plus tardif. Ce n'est qu'en pleine Révolution tranquille, durant la décennie de 1960, que le texte sera redécouvert par certains intellectuels et par le public québécois. Aujourd'hui, la parution du Manifeste du Refus global est perçue comme l'un des signes annonciateurs de la Révolution tranquille.

Texte intégral du Manifeste du Refus Global : www.artotheque.ca/image/refus.html

Le Manifeste du Futurisme

Le Manifeste du Futurisme est l'exemple d'un manifeste fondateur d'un mouvement artistique. Dans un texte qu'il fait paraître dans *Le Figaro* le 20 février 1909, Filippo Tommaso Marinetti, écrivain italien, définit, en onze points, les idées maîtresses de ce mouvement d'avant-garde. Le futurisme prend pour cible la tradition esthétique. Il fait plutôt l'éloge du monde moderne et de ses démonstrations les plus frappantes : vitesse et mouvement, violence, agressivité, guerre, urbanité, industrialisation. Au-delà du mouvement artistique, le futurisme se présente comme une façon de vivre et de penser...

Le Manifeste du Futurisme, s'il est particulièrement bref, est écrit dans un style emporté et par moment injurieux. Ce nouveau mouvement, tout comme son acte de naissance, se veut donc provocateur, prompt à créer un scandale !

Extraits du *Manifeste du Futurisme*

1. *Nous voulons chanter l'amour du risque, l'habitude de l'énergie et de la témérité.*
2. *Le courage, l'audace et la révolte seront les éléments essentiels de notre poésie.*
3. *La littérature ayant jusqu'ici magnifié l'immobilité pensive, l'extase et le sommeil, nous voulons exalter le mouvement agressif, l'insomnie fiévreuse, le pas de course, le saut mortel, la gifle et le coup de poing.*
- [...]
9. *Nous voulons glorifier la guerre - seule hygiène du monde -, le militarisme, le patriotisme, le geste destructeur des anarchistes, les belles idées pour lesquelles on meurt et le mépris de la femme.*
10. *Nous voulons détruire les musées, les bibliothèques, les académies de toute sorte et combattre le moralisme, le féminisme et toutes les autres lâchetés opportunistes et utilitaires.*

Texte intégral du Manifeste du Futurisme : www.cafe.umontreal.ca/genres/e-manfut.html

Le Manifeste des 343 salopes

Elles sont 343 femmes, la plupart inconnues du public. Sous la plume de Simone de Beauvoir, elles rendent public le 5 avril 1971, dans le *Nouvel Observateur*, un texte dans lequel elles affirment avoir subi un avortement (celui-ci étant alors interdit en France), et exigent l'avortement libre et le libre accès aux moyens anticonceptionnels. Surnommé plus tard « Le Manifeste des 343 salopes », l'écrit a l'effet d'un électrochoc et pave la voie au mouvement « pro-choix » en France. Unique, ce manifeste l'est aussi parce qu'il est le résultat d'une mobilisation entièrement féminine, les combats des intellectuels ayant surtout été l'affaire des hommes jusqu'à cette année 1971 en France.

Manifeste des 343 salopes

*Un million de femmes se font avorter chaque année en France.
Elles le font dans des conditions dangereuses en raison de la clandestinité à laquelle elles sont condamnées,*

*alors que cette opération, pratiquée sous contrôle médical, est des plus simples.
On fait le silence sur ces millions de femmes.
Je déclare que je suis l'une d'elles. Je déclare avoir avorté.
De même que nous réclamons le libre accès aux moyens anticonceptionnels, nous réclamons
l'avortement libre.*

Le Manifeste des libertés

Publié le 16 janvier 2004 dans le quotidien français *Libération*, le Manifeste des libertés est d'abord un texte initié par des hommes et femmes de culture musulmane croyants, agnostiques ou athées. Ils y condamnent la misogynie, l'homophobie et l'antisémitisme manifestés au nom de l'Islam. C'est l'islamisme politique, dérive de la religion proprement dite, qui est pointé du doigt.

Extrait du *Manifeste des libertés*

Femmes, hommes, de culture musulmane croyants, agnostiques, ou athées –, nous dénonçons, avec la plus grande vigueur, les déclarations et actes de misogynie, d'homophobie et d'antisémitisme dont nous sommes témoins depuis un certain temps ici en France, et qui se revendiquent de l'islam. Nous voyons se manifester, là, une trilogie caractéristique de l'islamisme politique qui sévit depuis longtemps dans plusieurs de nos pays d'origine, contre lequel nous avons lutté, et sommes résolus à lutter encore.

La publication du Manifeste des libertés a eu un effet plutôt retentissant : plus de 1700 personnes de cultures différentes y ont adhéré depuis. En décembre 2004, l'Association du Manifeste des libertés a même été mise sur pied. Celle-ci s'engage à mener une réflexion, à organiser des débats publics et à prendre position sur les thèmes proclamés dans le Manifeste.

Lien : www.manifeste.org

Manifeste pour un Québec lucide

Publié le 19 octobre 2005, le Manifeste pour un Québec lucide est signé par douze personnalités québécoises, dont l'ex-premier ministre Lucien Bouchard. Le texte se veut un « cri d'éveil » face aux problèmes qui guettent le Québec de demain : le retard économique, le poids de la dette publique, le déclin démographique et la concurrence asiatique. Bien que n'offrant pas de solution miracle (« Nous n'avons pas de programme à vendre »), le manifeste avance « quelques pistes qu'il faudrait explorer d'urgence ». Ses conclusions ont soulevé une controverse et ont provoqué une réponse sous la forme du Manifeste pour un Québec solidaire.

Extrait du *Manifeste pour un Québec lucide*

Alors que notre avenir est menacé par le déclin démographique et la concurrence mondiale, le Québec ne peut se permettre d'être la république du statu quo. Nous sommes inquiets. Inquiets pour le Québec que nous aimons. Inquiets pour notre peuple qui a survécu contre vents et marées, mais qui ne semble pas conscient des écueils qui menacent aujourd'hui son avenir...

Lien : www.pourunquebec lucide.com

Manifeste pour un Québec solidaire

En réponse au Manifeste des Lucides, des personnalités québécoises ont publié peu de temps après *Le Manifeste pour un Québec solidaire*. À tendance progressiste, il remet en cause les conclusions jugées alarmistes du manifeste des Lucides, notamment en ce qui a trait au fardeau de la dette, de la faible natalité, de la concurrence économique asiatique et du vieillissement de la population. Sans pour autant réfuter l'existence de ces problèmes, les signataires proposent une vision plus sociale, écologiste et altermondialiste des enjeux.

Extrait du *Manifeste pour un Québec solidaire*

Frankly, we are at a transition point in American history. While most mothers in this country work outside the home, we simply don't have sufficient systems in place to support contemporary parenthood. At every level of our so

Lien : www.pourunquebecsolidaire.org

The Motherhood Manifesto

Joan Blades, activiste politique américaine et Kristin Rowe-Finkbeiner, auteure et journaliste américaine sont deux mères de famille préoccupées par la discrimination affligeant ces dernières dans la société américaine. En avril dernier, elles ont lancé, sous la forme d'un livre, *The Motherhood Manifesto*, un véritable appel à l'action pressant l'ensemble des Américains d'entreprendre une « révolution afin de rendre la maternité compatible avec la vie, la liberté et la poursuite du bonheur ». Blades et Rowe-Finkbeiner exposent les témoignages de mères au bout du rouleau et présentent en détail six revendications pour initier cette révolution.

Extrait de *The Motherhood Manifesto*

Frankly, we are at a transition point in American history. While most mothers in this country work outside the home, we simply don't have sufficient systems in place to support contemporary parenthood. At every level of our society—in our communities, at the workplace, in the policies made by our local, state and federal governments—we need to wholly transform the landscape of motherhood in America today. [...] The good news is that our country can change—and we plan to launch the movement to see that it does.

Les mots agissent. Ils donnent vie aux discours et influencent notre perception du réel en provoquant chez nous différentes réactions et réflexions.

C'est pourquoi il est nécessaire, en tant que citoyen, de bien comprendre comment sont construits les discours qui meublent l'espace public. De la même façon, il importe de choisir judicieusement les mots que l'on emploie pour communiquer un message, afin que celui-ci soit correctement compris et repris.

Le texte qui suit vous dévoilera une partie de l'arrière-scène des discours. Nous espérons ainsi que vous serez mieux outillés à lire entre les lignes et à voir d'un autre angle la rédaction de vos propres manifestes.

Le manifeste que vous rédigerez à l'École d'été n'est pas électoral. Néanmoins, il cherchera à convaincre et à mobiliser. En prévision de l'exercice, cette lecture devrait vous aider à aiguiser vos méninges et vos crayons.

Lieux communs

Les lieux communs sont des idées couramment admises par un auditoire et dont la valeur persuasive est traditionnellement reconnue. Dans le langage courant, cette expression désigne le recours à des idées maintes fois répétées, usées et creuses¹, dont on n'argumente plus la véracité. À vous de juger si un lieu commun fait consensus pour les bonnes ou les mauvaises raisons.

À chaque région et culture ses lieux communs

Chez nos voisins du Sud, un lieu commun règne en maître incontesté depuis près de cinq ans : l'idée que les événements du 11 septembre 2001 ont changé l'ordre des choses, et que ce nouveau contexte requiert des actions plus radicales. C'est ce qui est sous-entendu lorsque l'on mentionne « le 11 septembre ». Très efficace, ce lieu commun est de tous les discours et de toutes les justifications. Il a le pouvoir presque magique de mettre fin à la réflexion et au questionnement ; à un point tel que ceux qui s'opposent à la vision du monde qu'il sous-tend sont rapidement qualifiés d'antipatriotiques.

Au Québec, un lieu commun très récurrent est l'idée que nous sommes « trop taxés ». La gauche quant à elle a tendance à se réfugier dans le dogme que toutes les privatisations et les appels à la sous-traitance sont néfastes. Fait intéressant, la Belle Province est présentement le théâtre d'un débat dont l'issue déterminera si l'urgence du remboursement de la dette deviendra lieu commun. Cette lutte a notamment provoqué les interventions opposées des Lucides et des Solidaires.

TEST

Combien y a-t-il de lieux communs dans la phrase suivante ?

« Avec la mondialisation de l'économie du savoir, et surtout depuis les attentats du 11 septembre, il est important pour le modèle québécois de se dire les vraies affaires ».

Réponse : 5 – mondialisation, économie du savoir, 11 septembre, modèle québécois et vraies affaires.

Le lieu commun peut rassembler ou endormir. Il cimente le consensus et facilite l'action, mais il peut aussi servir à détourner l'attention. Dans tous les cas, il est crucial de s'aiguiser les oreilles pour éviter qu'un lieu commun ne mette en veilleuse notre esprit critique.

Nom donné et connotation

L'emploi en apparence objectif d'un terme, pour qualifier une chose ou un acteur, a une incidence marquée sur notre perception de la chose ou de l'acteur en question. Vous arrive-t-il de vous demander pourquoi le lecteur de nouvelles utilise

un mot plutôt qu'un autre pour désigner les gens prenant part à une manifestation? Sont-ils manifestants, militants, contestataires, protestataires, participants ou citoyens? Toutes les options sont possibles, chacune donnant une saveur particulière à ce qui semblait être le même plat.

Une personne souhaitant que le Québec devienne un pays peut être qualifiée, par exemple, de séparatiste ou d'indépendantiste. La première formulation met l'accent sur la cassure, l'autre sur l'émancipation. Les deux termes se valent, mais mettent l'emphase sur des dimensions totalement différentes de la situation.

Déséquilibre fiscal ou pressions fiscales?

Depuis le dépôt du rapport Séguin, les nationalistes québécois préconisent l'expression « déséquilibre fiscal » pour signifier qu'il faut agir pour rétablir l'équilibre entre Ottawa et les provinces, notamment en matière de financement des soins de santé. En d'autres mots, la situation actuelle est anormale (déséquilibre) et il faut poser des gestes pour qu'elle redevienne normale ou acceptable.

En réponse à ce mouvement, les fédéralistes alignés avec le Parti libéral du Canada ont d'abord choisi de nier l'existence du déséquilibre fiscal. Mais, voyant que la stratégie ne donnait guère de résultat, ils ont décidé de se battre sur le terrain des mots. Leur proposition : pressions fiscales. Plus douce, l'expression met de côté le déséquilibre pour désigner une problématique plus ponctuelle et temporaire. Les pressions vont et viennent, il n'y a pas besoin de s'affoler.

L'homme est la mesure de toute chose et, consciemment ou non, celui qui nomme prend souvent position. Bien que cela puisse paraître anodin, l'acteur réussissant à établir son expression comme référence obtient des gains politiques tangibles. Si ce sujet vous intéresse, visitez notre site Web pour consulter des passages du *Petit cours d'autodéfense intellectuelle* de Normand Baillargeon².

Récupération et association

Les publicitaires associent souvent des produits à des vedettes pour mousser les ventes. Il en va parfois de même pour les mots.

À l'épicerie, êtes-vous sensibles aux « discours » des produits? Y a-t-il lieu d'associer un sac de croustilles à la reconnaissance « Visez santé! »? Pour ce qui est des certifications « oméga 1-2-3 », « écologique », « biologique », « élevé en liberté » et « équitable », sont-elles toutes des certifications vérifiables et pertinentes?

Les fabricants de cigarettes en savent long sur le sujet. C'est pourquoi Santé Canada a publié un avis d'intention sur l'élaboration d'un règlement qui interdira la vente de produits du tabac dans un emballage affichant les descripteurs « légère » et « douce »³, puisqu'il est démontré que ces produits sont aussi toxiques que les autres⁴.

Développement durable

Par les temps qui courent, gouvernements, groupes écologistes, ONG et grandes corporations utilisent tous à profusion l'expression « développement durable ». Elle est à la mode et s'y associer rapporte.

Ainsi, on retrouve le terme utilisé pour défendre des idées opposées, par exemple dans le débat sur le prolongement de l'autoroute 25 :

« Le parachèvement de [l'autoroute] 25 est un projet économiquement souhaitable, socialement équitable et écologiquement responsable, ce qui fait en sorte qu'il s'inscrit parfaitement dans une démarche de développement durable. »
- Jean-Marc Robitaille, maire de Terrebonne et président du Regroupement pour le pont de la 25.

« [...] à savoir si le contenu du projet de prolongement de la 25 correspond au développement durable, il semble que rien

n'est moins certain. [...]. En matière d'environnement, on doit questionner les affirmations du ministère des Transports à l'effet que le projet n'augmenterait pas l'émission de gaz à effet de serre.» - *Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'UQAM*⁵.

Bref, ce n'est pas parce qu'on mentionne un lieu commun avec lequel vous êtes d'accord que vous pouvez laisser de côté votre esprit critique.

Désinformation

L'une des meilleures armes du citoyen est l'information. Dernièrement, le ministre des Finances du Québec a annoncé un plan s'attaquant à la dette. Une publicité télé visant à sensibiliser la population à l'initiative mentionne clairement qu'il s'agit d'un plan de « remboursement de la dette ». Malheureusement, en y regardant de plus près, le plan du ministre Audet en est un de « contrôle de la croissance de la dette », et non de remboursement. En fait, le plan prévoit que la dette continuera d'augmenter au moins jusqu'en 2025.

Que l'initiative soit bonne ou mauvaise, elle devra tout de même nous être présentée pour ce qu'elle est et ne pas jouer sur les mots. À cet égard, un citoyen bien informé en vaut deux.

Votre manifeste

En rédigeant votre manifeste, vous essaieriez de communiquer un message fort et convaincant.

Bien qu'il soit légitime d'utiliser des lieux communs, il importe de ne pas en abuser. Utilisez les mots les plus justes et précis possible pour qualifier les éléments de votre propos. Faites également attention aux formules démagogiques, elles diminueraient la crédibilité de votre démarche.

Finalement, ne vous laissez pas séduire par la saveur du moment : votre manifeste doit être là pour rester.

N'oubliez pas que la plume est plus forte que l'épée (il s'agit d'une très grosse plume).

Projet J.A.R.G.O.N.

Rédacteur principal : David Lamarche

Collaborateurs : Émilie Pelletier, Frédéric Gagnon-Lebrun, Élyse Massé, Antoine Boivin

1. Wikipédia – l'encyclopédie libre : fr.wikipedia.org/wiki/Lieu_commun

2. Normand Baillargeon, *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*. Passages disponibles sur notre site Web : www.projetjargon.org/autodefense.php

3. Santé Canada, Avis d'intention : www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/tobac-tabac/legislation/reg/coming-avenir/intent/index_f.html

4. Santé Canada, Faits en bref : Cigarettes « légères » et « douces » : www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/tobac-tabac/fact-fait/fs-if/lightmild-legeresdouces_f.html

5. Pour les références de ces citations et la suite d'une réflexion sur l'utilisation de « développement durable », consultez le texte du Projet J.A.R.G.O.N. à l'adresse suivante : www.projetjargon.org/dossiers/dd

L'École d'été innove cette année. Pendant que les 600 participants du Projet citoyen rédigeront leur manifeste, une cohorte de 70 participants prendra part aux Projets spéciaux.

Par le biais de leur plume, de leur lentille de caméra, de leur carnet de journaliste, de leur micro ou de l'objectif de leur appareil photo, ils pourront exprimer leurs idées tout en accroissant leur expérience de travail. Les Projets spéciaux leur permettent de développer des compétences professionnelles par la pratique d'un métier lié au monde des médias ou de réaliser un manifeste en faisant appel à leurs talents artistiques.

Durant les cinq jours de l'École d'été, les participants des Projets spéciaux sont encadrés par des professionnels qui leur donnent une formation et supervisent la réalisation de tâches concrètes et stimulantes.

Les journalistes de l'École d'été : une équipe motivée

Vous trouvez qu'il y a trop d'ateliers, de conférences et d'activités intéressantes à l'École d'été ? Vous voulez être partout en même temps ? Qu'à cela ne tienne ! Les journalistes des Projets spéciaux seront vos yeux et vos oreilles. Ils assisteront à de nombreuses activités, réaliseront des reportages, rédigeront des dépêches, prendront des photos afin de vous informer sur tout ce que vous n'aurez pu voir ou entendre. Ne vous étonnez pas s'ils vous accostent dans un couloir : ils seront à la recherche de participants pour réaliser des entrevues. Ainsi, que ce soit par le *Quotidien de l'École d'été*, par les clichés du projet photo-journalisme - encadré par le réputé photographe Olivier Hanigan ou par les reportages des journalistes en herbe de CIBL Radio-Montréal et Radio-Canada, vous serez toujours alimentés d'informations et d'analyses sur les activités marquantes de l'École d'été.

Faire de l'art un manifeste

Cette année, le Projet citoyen consiste à rédiger un manifeste sur le Québec et le monde. Pour les participants des Projets spéciaux, l'expression artistique sera le moyen de communication de prédilection. Alors que certains utiliseront la caméra pour réaliser un manifeste vidéo en bénéficiant de l'expertise de Parole citoyenne (ONF) ou encore un micro pour créer un manifeste radio avec la dynamique équipe de CHOQ.FM, d'autres se regrouperont en collectif créatif et utiliseront l'appareil photo pour faire un manifeste avec toute l'originalité de Bruno Poirier, expert en créativité. L'Assemblée citoyenne du dimanche sera le moment pour la plupart des participants des Projets spéciaux de faire connaître leurs manifestes aux autres participants de l'École d'été. L'Assemblée citoyenne sera justement animée par les participants du projet animation théâtrale, avec la talentueuse équipe de *Mise au jeu*. Rendez-vous à l'Assemblée citoyenne pour un événement haut en couleurs !

Des projets spéciaux à saveur internationale

Ouverte sur le monde, l'École d'été 2006 recevra près de 50 jeunes francophones provenant de la Belgique, de la France, de la Bulgarie, du Burkina Faso, du Cameroun, des Comores, de l'Espagne, de la Grèce, du Luxembourg, du Maroc, de l'île Maurice, du Pérou, de la République tchèque, de la Russie, de la Suisse, du Cameroun, du Laos, de Madagascar, de la Slovénie, du Mexique et de l'Allemagne. Ces jeunes seront autant d'ambassadeurs de l'engagement citoyen dans toute la Francophonie. Ils participeront à plusieurs projets spéciaux et au Projet citoyen. Profitez donc de cette occasion pour échanger avec des jeunes engagés venus des quatre coins du monde !

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

CANADA: TERRE D'ACCUEIL CHALEUREUSE POUR LES IMMIGRANTS!



Urgences UQAM : 514-987-3131 • Sécurité UQAM : 514-987-3101 • Centre anti-poisons du Québec : 1 800 463-5060

Café Citoyen

Pavillon Judith-Jasmin (J)
405, rue Sainte-Catherine Est
L'Après-Cours, J-M100, niveau métro

Carrefour de l'engagement

Pavillon Judith-Jasmin (J)
405, rue Sainte-Catherine Est
Agora et foyers des théâtres
Marie-Gérin-Lajoie et Alfred-Laliberté
(J-M400), niveau métro

Cinéma de l'Office national du film (ONF)

1564, rue Saint-Denis
514-496-6887

Hôtel Travelodge

50, boulevard René-Lévesque Ouest
514-874-9090

Institut du Nouveau Monde (INM)

180, boulevard René-Lévesque Est,
bureau 208
514-934-5999, poste 221

Salle Marie-Gérin-Lajoie (MGL)

Pavillon Judith-Jasmin
405, rue Sainte-Catherine Est
J-M400, niveau métro

Studio-théâtre Alfred-Laliberté (STAL)

Pavillon Judith-Jasmin
405, rue Sainte-Catherine Est
J-M400, niveau métro

HÉBERGEMENT

Les participantEs ayant acquitté leurs frais d'hébergement lors de l'inscription seront logéEs à l'hôtel Travelodge, 50, boulevard René-Lévesque Ouest, 514-874-9090.

Le petit déjeuner continental y est inclus. Le petit déjeuner américain, la manutention des bagages et le stationnement sont entièrement à la charge des participants.

REPAS

Pour les participants de l'itinéraire jeune, les repas du midi sont inclus dans votre forfait du 17 au 20 août.

Pour les participants de l'itinéraire grand public, les repas du midi sont inclus dans votre forfait du 19 au 20 août.

Les repas seront servis face à la Verrière de la cafétéria du pavillon Hubert-Aquin (A) de 12 h à 13 h 30 les 17, 18 et 20 août et de 11 h à 13 h le 19 août.

Lors du service des repas, veuillez porter bien en vue votre cocarde, car elle sera votre laissez passer.

La moitié des repas seront végétariens et à 90% biologique tandis que l'autre moitié sera carnée (pintade, cerf et bison).

Afin de favoriser un déroulement le plus efficace possible, veuillez rapporter votre vaisselle et couvert au traiteur qui vous a servi en prenant soin, préalablement, de jeter vos restes à la poubelle. Cependant, les restes de nourriture des repas végétariens seront récupérés pour le compostage. Le traiteur végétarien mettra à votre disposition des contenants identifiés à cet effet.

CAFÉ

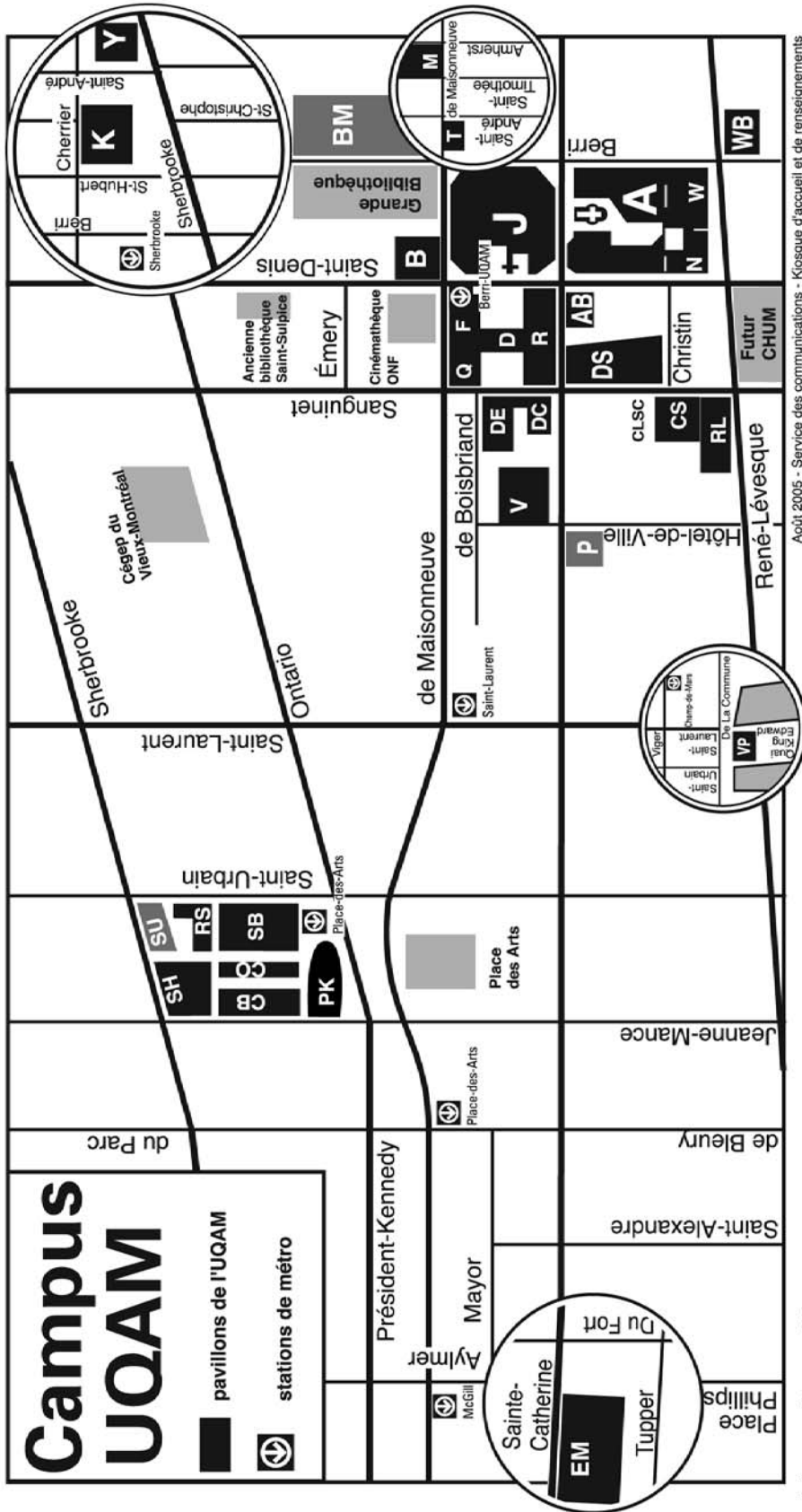
Notez qu'il y aura un service de café chaque matin de 8 h à 9 h et les après-midi, de 13 h à 15 h. Ce service se fera à l'agora du pavillon Judith-Jasmin (J).

Café équitable, gracieuseté du Café Rico.



Pour tous renseignements concernant l'École d'été, veuillez communiquer avec le bureau de l'Institut du Nouveau Monde au 514-934-5999, poste 221.

Pour connaître l'emplacement des pavillons de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et des stations de métro, veuillez vous référer aux plans ci-joints, pages 66 et 67.



Août 2005 - Service des communications - Kiosque d'accueil et de renseignements

Adresse des pavillons :

- A:** Hubert-Aquin
400, rue Sainte-Catherine Est
- AB:** Saint-Denis, 1290, rue Saint-Denis
- B:** Maisonneuve
405, boul. de Maisonneuve Est
- BM:** Berri-Maisonneuve «Ilot Voyageur»
(en construction)
- CB:** Chimie et biochimie
2101, av. Jeanne-Mance
- CO:** «Coeur des sciences»
145, av. du Président-Kennedy
- CS:** Centre sportif 1212, rue Sanguinet
- D:** Athanase-David 1430, rue Saint-Denis
- DC:** 281 Sainte-Catherine Est
- DE:** Design 1440, rue Sanguinet
- DS:** J.-A.-Desève
320, rue Sainte-Catherine Est
- EM:** École supérieure de mode de Montréal
2100, rue Sainte-Catherine Ouest
- F:** Musique 1440, rue Saint-Denis
- J:** Judith-Jasmin
405, rue Sainte-Catherine Est
- K:** Danse
840, rue Cherrier
- M:** 1001 de Maisonneuve Est
Éducation 1205, rue Saint-Denis
- N:** Maison des sciences humaines
180, rue Sainte-Catherine Est
(en construction)
- PK:** Président-Kennedy
201, av. du Président-Kennedy
- Q:** Centre Pierre-Péladeau
300, boul. de Maisonneuve Est
- R:** Sciences de la gestion
315, rue Sainte-Catherine Est
- RL:** Résidences universitaires
303, boul. René-Lévesque Est
- RS:** Résidences universitaires
2100, rue Saint-Urbain
- SB:** Sciences biologiques
141, av. du Président-Kennedy
- SH:** Sherbrooke
200, rue Sherbrooke Ouest
- SU:** Pavillon institutionnel
100, rue Sherbrooke Ouest
- T:** Les Atriums
888, boul. de Maisonneuve Est
- V:** Sainte-Catherine Est
209, rue Sainte-Catherine Est
- VP:** Centre des sciences de Montréal
Quai King-Edward
Vieux-Port de Montréal
- W:** Thérèse-Casgrain
455, boul. René-Lévesque Est
- WB:** 500 René-Lévesque Est
Y: 1001 Sherbrooke Est

Adresse postale

- Université du Québec à Montréal
- Case postale 8888
- Succursale Centre-ville
- Montréal (Québec) H3C 3P8
- CANADA



Nous souhaitons remercier chaleureusement les personnes et organismes suivant pour leur appui. Leur contribution nous permet de faire de l'École d'été un succès retentissant.

Bénévoles de l'École d'été

Jérémie Aubry-Régner

Geneviève Baril

Christian Bélair

Hicham Benzamane

Marthe Bernier

Agnès Bettex

Sylvia Bouchard

Sadia Boumrar

Carole Boyer

Cindy Couture

Guillaume Descôteaux

Marie Fréchette

Caleb Gagnon

Samuel Gosselin

Valérie Guilmain

Maude Guindon

Many Hanphiboune

Jason Joy

Nathalie Julien

Simon Lafrance

Sophie le Blanc

Sylvain Leclerc

Agathe Lisé-Pronovost

Josée Malenfant

Michel Mercure

Joëlle Midy

Anne-Laure Perez

Nicolas Poirier-Quesnel

Carline Ponsart

Arthur Prevot

Nicole René

Nancy Rivest

François Robert

Catherine Sakhi

Virna Salazar

Dany St-Jean

Anne Thibault

Marie-Louise Tougas

François Venne

Béatrice Venne

David Verburg

Ayalla Weiss

Organismes aidant à la promotion de l'École d'été

Altermonde en réseau

Alternatives

Amnistie internationale - section Québec

Association des jeunes du Nunavik - Saputiit

Association générale des étudiants du Cégep de Rimouski

L'Atelier 19

Caisse populaire de Montmagny-L'Islet

Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé

Carrefour jeunesse-emploi Côte-des-Neiges

Carrefour jeunesse-emploi Duplessis
Carrefour jeunesse-emploi Francheville
Carrefour jeunesse-emploi Haut Saint-Maurice
Carrefour jeunesse-emploi Mékinac
Carrefour jeunesse-emploi Montmagny
Carrefour jeunesse-emploi Rimouski-Neigette
Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Loup/Les Basques
Carrefour jeunesse-emploi Shawinigan
Cégep de Drummondville
Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière
Cégep de Sherbrooke
Centre génération emploi
Cercle des premières nations de l'UQAM
Chantier de l'économie sociale
CLSC Jean-Olivier-Chénier
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Comité aviseur jeunes d'Emploi-Québec
Comité de solidarité internationale du Saguenay-Lac St-Jean
Comité Québec-Israël
Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent
Commission scolaire des Découvreurs
Confédération des syndicats nationaux
Conseil des relations interculturelles
Conseil interculturel de la Ville de Montréal
Conseil jeunesse de Montréal
Conseil Permanent de la Jeunesse (CPJ)
École Pointe-Lévy
Environnement jeunesse
Équiterre
Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal
Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)
Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)
Femmes autochtones du Québec
Force jeunesse
Forum jeunesse régional de l'administration Crie
Forum jeunesse régional de Chaudière-Appalaches
Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue
Forum jeunesse Estrie
Forum jeunesse Côte-Nord
Commission jeunesse Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine
Forum jeunesse Mauricie
Forum jeunesse Montérégie
Forum jeunesse Lanaudière
Forum jeunesse régional de Laval
Forum jeunesse de l'Île de Montréal
Forum jeunesse de la région de Québec
Forum jeunesse des Laurentides
Forum jeunesse régional du Centre-du-Québec
Greenpeace
Jeune Chambre de commerce haïtienne
Jeunesse Canada Monde
L'Ancre des jeunes
La vingtaine
Maison des jeunes de St-Eustache
Maisonneuve s'active
Mouvement Desjardins

Mouvement jeunesse Baie-James

Place aux jeunes du Québec

Pont des générations

PROMIS

Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec

Regroupement Action Jeunesse du Saguenay-Lac Saint-Jean

Regroupement québécois pour la coopération du travail

Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec

Réseau interférence du Club 2/3

Service à la famille chinoise du Grand Montréal

Service des loisirs de la Ville de Rivière-du-Loup

Société d'aide au développement des collectivités de Rimouski-Neigette

Table de concertation des forums jeunesse régionaux

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

Table jeunesse Outaouais

Université du Québec à Montréal

Ville de Rimouski

